

Public Disclosure Authorized

Maroc



Rapport économique

Créer un élan
pour la réforme

Printemps 2021



Public Disclosure Authorized

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

Rapport économique du Maroc

Créer un élan pour la réforme

Avec un focus spécial sur le
COVID-19, inégalité et emploi au Maroc

Printemps 2021



Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

© 2018 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu du présent rapport fait l'objet de droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, intégralement ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que l'attribution de ce travail à la Banque mondiale soit pleinement respectée.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Photos de couverture utilisées avec la permission de Milton Louiz/Shutterstock.com (tannerie de cuir), JackPhoto/Shutterstock.com (Casablanca, Maroc), Hoel/World Bank (Drapeau marocain), and World Bank (écolières).

Conception de la mise en page : The Word Express, Inc

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	v
Préface	vii
Résumé Synthétique	ix
1. Développements économiques récents	1
Le succès de la campagne de confinement épidémiologique et de vaccination au Maroc	1
Une reprise économique inégale	3
Des impacts budgétaires importants, mais une position extérieure résiliente	6
Évolution du secteur monétaire et financier	9
2. Perspective	11
L'élan des réformes au Maroc	11
Perspective	13
Défis	15
Focus spécial : COVID-19, inégalité et emploi au Maroc	19
Les effets inégaux de COVID-19 : preuves à travers le monde	19
Impact distributif de la pandémie de COVID-19 au Maroc	21
Tendances à long terme des marchés du travail au Maroc	22
La voie à suivre	29
Références	31
Annexe de données	33
Choix de publications récentes de la banque mondiale sur le Maroc	37

List of figures

Figure 1	Après une deuxième vague difficile, le Maroc a réussi à contenir la propagation de la pandémie.	2
Figure 2	Le début de la campagne de vaccination a été un succès, mais le rythme s'est ralenti en raison des contraintes de livraison.	3
Figure 3	Les différentes composantes de la production et de la demande contribuent de manière inégale à la reprise.	4
Figure 4	La récession de 2020 au Maroc était comparativement importante	5
Figure 5	Le déficit budgétaire et la dette publique du Maroc ont augmenté de façon moins marquée que dans les pays voisins	7
Figure 6	Malgré l'augmentation de la dette publique, les marchés perçoivent que le risque souverain du Maroc reste contenu	8
Figure 7	Les différentes composantes du compte courant se redressent de manière inégale, et les amortisseurs externes ont été renforcés	9
Figure 8	Absence de pressions sur le taux de change et les prix	10
Figure 9	La perte de production cumulée causée par la crise devrait être importante	14
Figure 10	Situation professionnelle après le confinement des travailleurs ayant cessé de travailler, par quintiles.	22
Figure 11	Évolution annuelle de la population en âge de travailler et de l'emploi, 2001–2019.	23
Figure 12	Elasticités de l'emploi et b) rapport de dépendance dans le temps	24
Figure 13	Statut professionnel de la population au Maroc, 2019.	25
Figure 14	Le profil de la population inactive, 2019.	26
Figure 15	Salariés formels et informels dans le temps (a) et profil des salariés informels en 2019 (b)	27
Figure 16	Statut professionnel de la population au Maroc, 2019.	27
Figure 17	Niveau d'études de la population en âge de travailler, par statut de la main-d'œuvre, 2010 et 2018.	28
Figure 18	Variation des travailleurs par secteur en 2000 et 2019. b) Répartition sectorielle des travailleurs par région en 2019.	28

Liste des tableaux

Tableau 1	Maroc : Indicateurs Economiques Sélectionnés, Indicateurs, 2018–2024	33
Tableau 2	Maroc : Principaux Indicateurs Budgétaires 2018–2024 (en pourcentage du PIB).	35

Liste des encadrés

Encadré 1	Deuxième enquête de suivi de l'impact de la COVID-19 sur les entreprises	6
Encadré 2	Impact de Covid-19 sur le secteur du tourisme.	16
Encadré 3	Analyse de micro-simulation des effets du COVID-19 sur l'économie bleue	23

ACRONYMES

ASD	Analyse de la viabilité de la dette	IPC	Indice des prix à la consommation
BAM	Bank Al-Maghrib	IPL	Indice de performance logistique
BCC	Balance des comptes courants	MENA	Moyen-Orient Afrique du Nord
CCG	Caisse Centrale de Garantie	MoF	Ministère des finances
CCG	Conseil de coopération du Golfe	MPME	Micro Petites Moyennes Entreprises
COVID	Maladie à coronavirus	OIM	Organisation internationale pour les migrations
DB	Doing Business	ONG	Organisation non gouvernementale
EMDEs	Economies en Développement Marchés émergents	PIB	Produit intérieur brut
EP	Entreprises Publiques /d'État	PNP	Prêts non performants
EPI	Équipement de protection individuelle	PP	Point de pourcentage
GBM	Groupe de la Banque mondiale	PPP	Partenariat public-privé
GdM	Gouvernement du Maroc	SNGFE	Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise
IDM/WDI	Indicateurs du développement mondial	TIC	Technologies de l'information et des communications
IDH	Indice de développement humain	UE	l'Union européenne
IDE	Investissements directs étrangers		
IGM/WGI	Indicateurs de gouvernance mondiaux		

PRÉFACE

L'Observatoire économique du Maroc est un rapport semestriel de l'équipe économique de la Banque mondiale sur les récents développements économiques et les politiques économiques. Ce rapport présente nos perspectives actuelles pour le Maroc compte tenu des récents développements du COVID-19. Sa couverture va de la macro-économie à l'environnement des affaires et au développement du secteur privé. Il est destiné à un large public, y compris les décideurs politiques, les chefs d'entreprise, les participants aux marchés financiers, et la communauté des analystes et des professionnels engagés au Maroc.

L'Observatoire économique du Maroc est un produit de l'unité Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de la pratique globale en Macroéconomie, Commerce et Investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale. Le rapport a été préparé par Javier Diaz-Cassou, Amina Ibraqi, Federica Alfani et Vasco Molini. La présente édition de ce rapport a été préparée sur la base des données disponibles jusqu'au 30 mai 2021.

Ce rapport a été préparé sous la direction de Jesko Hentschel (Directeur Pays pour le Maghreb),

et Eric Le Borgne (Practice Manager, MTI). L'équipe est reconnaissante pour les commentaires et les contributions utiles reçus de ses collègues, en particulier Matina Deen sur l'impact de la crise sur le secteur des entreprises, et Gabriel Sensenbrenner (Chef de programme EFI, Maghreb), ainsi que des cadres du Ministère des Finances. Nous remercions tout particulièrement Muna Salim (assistante de programme senior, MTI) pour son soutien administratif.

Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce rapport sont ceux du personnel de la Banque mondiale et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil d'administration de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. Pour plus d'informations sur la Banque mondiale et ses activités au Maroc, veuillez consulter www.worldbank.org/en/country/morocco (anglais), www.worldbank.org/ar/country/morocco (arabe), ou www.banquemondiales.org/fr/country/morocco (français). Pour toute question ou commentaire sur le contenu de cette publication, veuillez contacter Javier Diaz Cassou (jdiazcassou@worldbank.org).

RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE

Le Maroc se distingue comme étant un pays qui a su profiter de la crise du COVID-19 pour en faire une opportunité et lancer un ambitieux programme de réformes transformatrices. Après ses premiers efforts pour atténuer les effets immédiats de la pandémie sur les ménages et les entreprises, le Maroc a lancé diverses politiques pour corriger des inégalités de longue date et surmonter certains obstacles structurels qui ont limité par le passé la performance de l'économie marocaine. Ce programme de réformes repose sur les piliers suivants : (i) la création d'un Fonds d'investissement stratégique (le Fonds Mohammed VI) pour soutenir le secteur privé ; (ii) la refonte du cadre de protection sociale pour dynamiser le capital humain ; (iii) la restructuration du vaste réseau d'entreprises publiques marocaines. En outre, le gouvernement a dévoilé les termes d'un nouveau modèle qui met l'accent sur le développement humain et l'équité entre les sexes, tout en redynamisant les efforts récents pour encourager l'entrepreneuriat privé et stimuler la compétitivité.

Si leur mise en œuvre est réussie, ces réformes pourraient déboucher sur une trajectoire de croissance plus forte et plus équitable. Il existe différents canaux par lesquels les réformes décrites ci-dessus pourraient augmenter le potentiel de croissance de l'économie marocaine : (i) en augmentant la contestabilité du marché, en renforçant la concurrence et en rationalisant le rôle des entreprises

publiques dans l'économie, un nombre croissant d'entreprises privées pourrait accéder aux marchés, croître et créer des emplois ; (ii) un secteur privé plus dynamique pourrait faire un meilleur usage du large stock de capital physique accumulé au cours des dernières décennies, augmentant ainsi les gains en termes de croissance des infrastructures existantes, dont la performance a été jusqu'à présent décevante ; (iii) l'accélération du rythme de formation du capital humain pourrait permettre à un plus grand nombre de citoyens marocains de réaliser leur potentiel de productivité, ce qui contribuerait à relever le niveau de vie et à accélérer la croissance économique.

Cependant, à plus court terme, la reprise économique pourrait être progressive et irrégulière. Bien que l'activité ait repris au second semestre, l'année 2020 s'est clôturée avec la plus grande récession économique jamais enregistrée. Nous prévoyons que la croissance du PIB réel rebondira à 4,6 pour cent en 2021, soutenue par la bonne performance du secteur agricole et par une reprise partielle des secteurs secondaire et tertiaire. Dans ce scénario de référence, le PIB réel ne reviendrait à son niveau d'avant la pandémie qu'en 2022 et la perte cumulative de production causée par la crise serait importante. De plus, la balance des risques à la baisse demeure prépondérante compte tenu de la propagation mondiale de nouveaux variants de coronavirus plus infectieux, des contraintes d'approvisionnement qui affectent la campagne de

vaccination du Maroc et des vulnérabilités macro-financières déclenchées par la crise.

L'impact socio-économique important et inégal de la crise a été en partie atténué par les vastes programmes de transferts monétaires mis en place pendant la période du confinement.

Au Maroc comme ailleurs, les catégories de la population les plus pauvres ont été plus exposées aux conséquences sanitaires et économiques de la pandémie. Par conséquent, l'incidence de la pauvreté a augmenté après plusieurs années de progrès social soutenu et ne devrait revenir aux niveaux d'avant la pandémie qu'en 2023. Une particularité du cas marocain est, cependant, que les mesures d'atténuation adoptées par les autorités ont réussi à amortir la réduction des revenus qu'une grande partie des ménages (formels et informels) les plus pauvres aurait

autrement subi, évitant ainsi une augmentation beaucoup plus importante de la pauvreté.

Cependant, ces mesures ayant été de nature temporaire, une approche plus structurelle serait nécessaire pour garantir que les avantages de la reprise post-COVID soient plus uniformément répartis. Le Royaume a déjà annoncé une réforme en profondeur du système de protection sociale, y compris la généralisation de l'assurance maladie et des allocations familiales. Néanmoins, les défis à long terme qui caractérisent le marché du travail au Maroc doivent être relevés, à savoir sa capacité insuffisante pour créer de nouveaux emplois même lorsque l'économie est en croissance, une forte inactivité, en particulier parmi les jeunes et la population féminine, et l'insuffisante baisse des niveaux d'informalité.





DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS¹

L'économie marocaine présente des tendances encourageantes, soutenues par une nette amélioration de la situation épidémiologique, le démarrage réussi de la campagne de vaccination, la bonne performance de certains secteurs tournés vers l'exportation et, dans une moindre mesure, une hausse de la consommation privée. Toutefois, la reprise est loin d'être complète, et l'année 2020 s'est achevée sur la plus forte contraction du PIB réel jamais enregistrée. En outre, des enquêtes récentes indiquent que le secteur des entreprises est toujours en difficulté et que le stock de prêts non performants (PNP) est en hausse, ce qui pourrait retarder la reprise de l'investissement privé. Malgré la réponse budgétaire prudente du gouvernement au choc, le ratio dette/PIB a nettement augmenté en 2020. De son côté, l'évolution de la position extérieure du Maroc a été renforcée par une reprise partielle des exportations, une forte contraction des importations, une augmentation des transferts de fonds des travailleurs et un accès maintenu aux financements extérieurs. Dans le contexte actuel d'une activité économique inférieure au potentiel, les pressions sur les prix restent modérées malgré une orientation expansionniste de la politique monétaire.

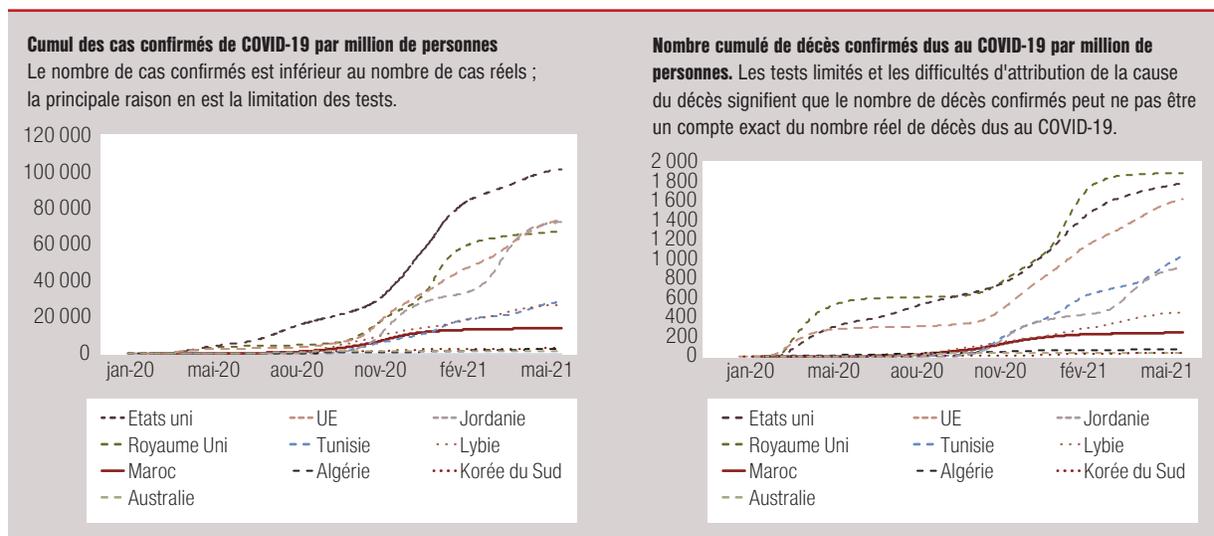
Le succès de la campagne de confinement épidémiologique et de vaccination au Maroc

Après une forte augmentation des cas de COVID-19 entre septembre et novembre, le Maroc a réussi à contenir la propagation de la pandémie. En partie en raison des mesures strictes de distanciation sociale adoptées par les autorités pendant un confinement de 12 semaines, la première vague de la pandémie a été relativement modérée (Figure 1).² Cependant, les cas ont commencé à reprendre peu après le lancement du dé-confinement à la mi-juin, et la deuxième vague de la pandémie a fini par faire

¹ La présente édition de ce rapport a été préparée sur la base des données disponibles jusqu'au 30 mai 2021.

² En contraste avec les voisins du nord du Maroc, le nombre de cas confirmés a augmenté modérément au cours de la première vague, passant de 617 en mars à 4 423 en avril et 7 807 en mai. En termes d'infections et de décès, le Maroc est l'un des pays les plus performants de la région MENA, et se compare même favorablement à l'Australie et à la Corée du Sud.

FIGURE 1 • Après une deuxième vague difficile, le Maroc a réussi à contenir la propagation de la pandémie



un bilan plus lourd que la première.³ En décembre 2020, la situation épidémiologique a connu un tournant, le nombre de cas ayant commencé à diminuer de manière significative. En février et mars, l'urgence a été maîtrisée et les nouveaux variants du COVID-19 semblent poser moins de problèmes au Maroc que dans d'autres pays. La réintroduction progressive des restrictions de voyage (à l'heure où nous écrivons ces lignes, les vols internationaux sont suspendus avec 54 pays, dont la plupart de l'Union européenne) peut contribuer à expliquer la lenteur de la propagation de ces nouveaux variants.

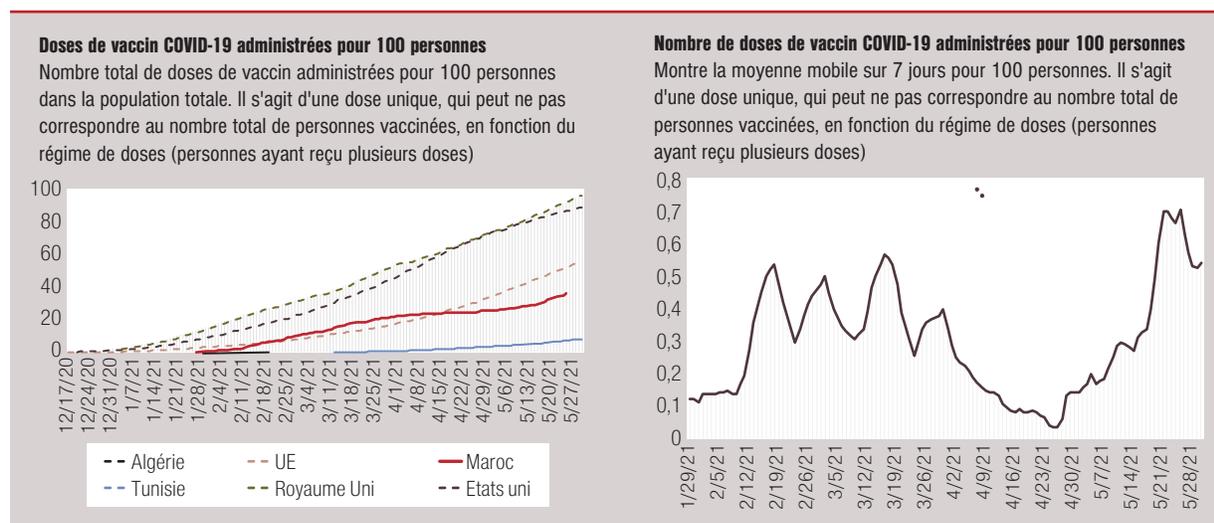
Le Maroc a lancé une ambitieuse campagne de vaccination. Le 28 janvier 2021, les autorités ont lancé un programme de vaccination à l'échelle nationale visant à couvrir 80 % de la population adulte (environ 25 millions de citoyens) au cours du premier semestre 2021. À cette fin, le pays a annoncé l'achat d'un nombre suffisant de vaccins pour inoculer l'ensemble de sa population éligible, principalement auprès de Sinopharm et AstraZeneca, en plus de l'allocation du Maroc provenant de la garantie de marché avancée COVAX. Le pays a jusqu'à présent reçu un total de près de 18 millions de doses d'AstraZeneca (Covishield) et de Sinopharm. Les groupes ciblés par la première phase de la campagne de vaccination sont les professionnels de la santé de plus de 40 ans, les autorités publiques, les forces armées royales, les enseignants de plus

de 45 ans et les personnes de plus de 75 ans dans les zones les plus touchées. Le 23 février 2021, la campagne a été étendue à l'ensemble de la population âgée de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes souffrant de comorbidités, et le 8 mai, elle a encore été étendue à la population âgée de plus de 50 ans.

La campagne de vaccination a jusqu'à présent été un succès. Du 29 janvier 2021 au 9 février 2021, le Maroc a délivré une moyenne d'environ 0,1 dose quotidienne pour 100 personnes. Le rythme de la campagne s'est accéléré par la suite, dépassant 0,5 dose quotidienne pour 100 personnes à la mi-mars (plus de 200 000 inoculations par jour). Au 15 mai 2021, le Maroc a administré 10,6 millions de doses, soit environ 29,3 doses pour 100 habitants (figure 2). Cela place le Royaume en première position en Afrique, en quatrième position dans la région

³ Les contagions confirmées ont augmenté progressivement à partir d'une moyenne de 784 nouveaux cas quotidiens dans la dernière semaine de juillet et ont atteint un pic de 6 195 nouveaux cas quotidiens le 12 novembre. Le nombre de nouvelles infections a commencé à diminuer en décembre, avec en moyenne 2 672 nouveaux cas quotidiens ce mois-là, 1 031 cas en janvier, 446 en février et 401 en mars. Le nombre de décès a suivi, avec une moyenne de 25 décès quotidiens liés au COVID-19 en août, 35 en septembre, 48 en octobre, 71 en novembre, 49 en décembre, 28 en janvier, 12 en février et 6 en mars.

FIGURE 2 • Le début de la campagne de vaccination a été un succès, mais le rythme s’est ralenti en raison des contraintes de livraison



MENA (après les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Qatar), et en 16^{ème} position au niveau mondial.

Toutefois, la campagne de vaccination du Maroc fait face à des contraintes de livraison. La décision de l'Inde de suspendre ses exportations a affecté les pays qui étaient plus dépendants des doses produites par le Serum Institute of India, dont le Maroc. En outre, le Royaume a reçu moins de doses du vaccin de Sinopharm que prévu initialement. Ces retards de livraison ont réduit le rythme de la campagne de vaccination, qui est tombé à 0,1 dose pour 100 habitants à la mi-avril. Cependant, l'arrivée récente de nouvelles doses de Sinopharm a permis de ré-accélérer la campagne de vaccination, et le gouvernement a lancé d'autres processus d'achat pour diversifier sa base d'approvisionnement, des négociations étant en cours avec les producteurs des vaccins Sputnik V et Johnson and Johnson. Dans tous les cas, ces événements rappellent que, malgré les dispositions logistiques très efficaces qui ont été mises en place, le succès final de la campagne de vaccination du Maroc dépend également de facteurs qui échappent au contrôle des autorités.

Une reprise économique inégale

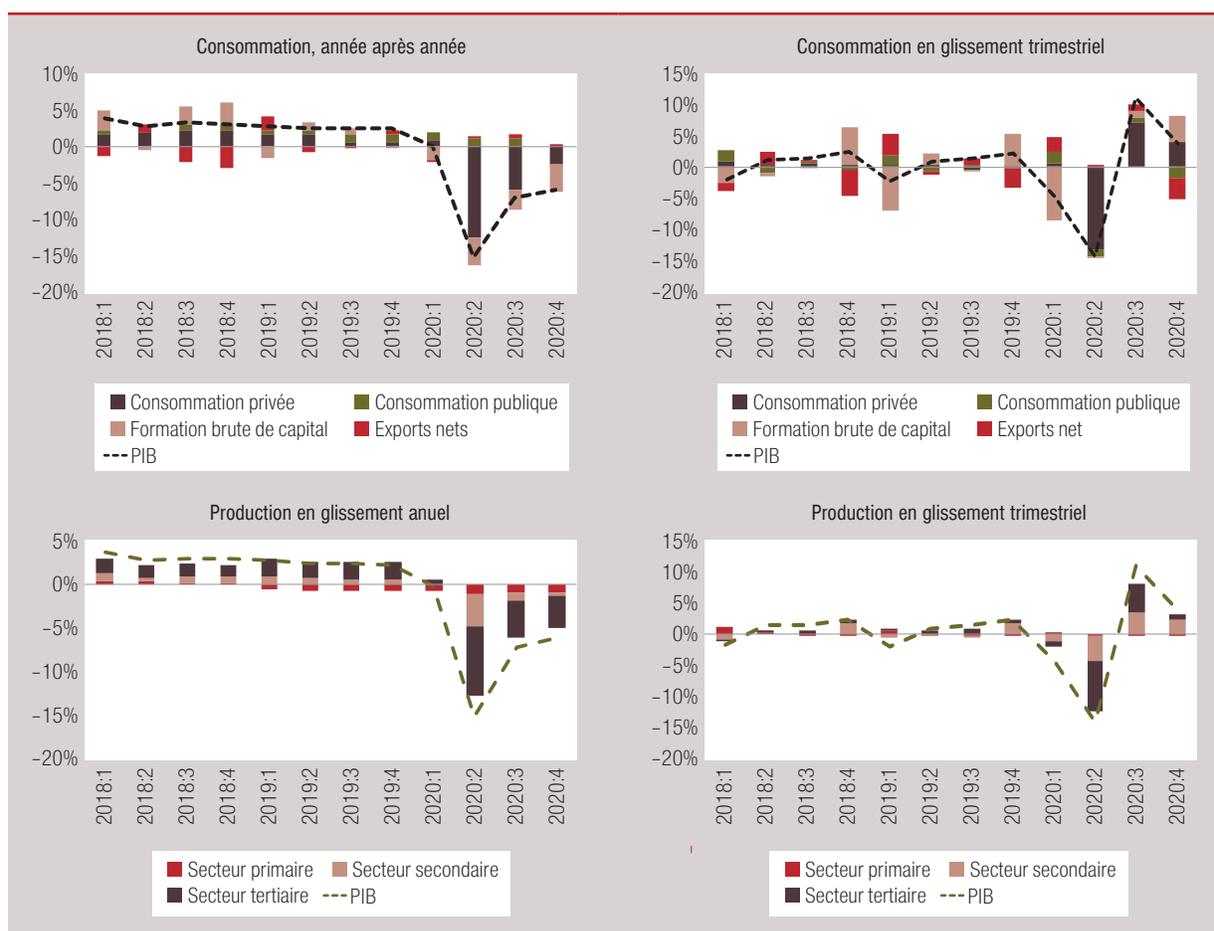
Le choc COVID-19 a déclenché la contraction économique la plus profonde depuis que des

records ont commencé à être enregistrés. Au cours du deuxième trimestre de 2020, qui coïncide globalement avec le confinement, le PIB réel a connu une chute sans précédent de 15,1 % en glissement annuel. Du côté de la production, la baisse a été plus prononcée dans le secteur secondaire (-17,3 % en glissement annuel), en raison de la contre-performance de l'industrie manufacturière (-22 %), des industries mécaniques, métallurgiques et électriques (-53,6 %), du textile et du cuir -46,7 %). Le secteur tertiaire s'est quant à lui contracté de 14,9 % du PIB en glissement annuel, avec un impact particulièrement sévère pour les activités liées au tourisme, telles que les hôtels et les restaurants (-90 %) ou les transports (-55,7 %). Enfin, le secteur primaire s'est contracté de 8,2 % en glissement annuel, principalement en raison de l'effet combiné d'une grave sécheresse sur la production agricole. Du côté de la demande, la consommation privée et l'investissement ont chuté de 21,2 % et 11 % respectivement, ce qui a été partiellement compensé par une augmentation de 5,8 % de la consommation publique.

L'activité économique a retrouvé un certain dynamisme au cours du second semestre, portée principalement par la demande extérieure.

Les performances du secteur secondaire ont été particulièrement favorables (+15,4 % en glissement trimestriel au troisième trimestre et +10,1 % au

FIGURE 3 • Les différentes composantes de la production et de la demande contribuent de manière inégale à la reprise



Source : HCP.

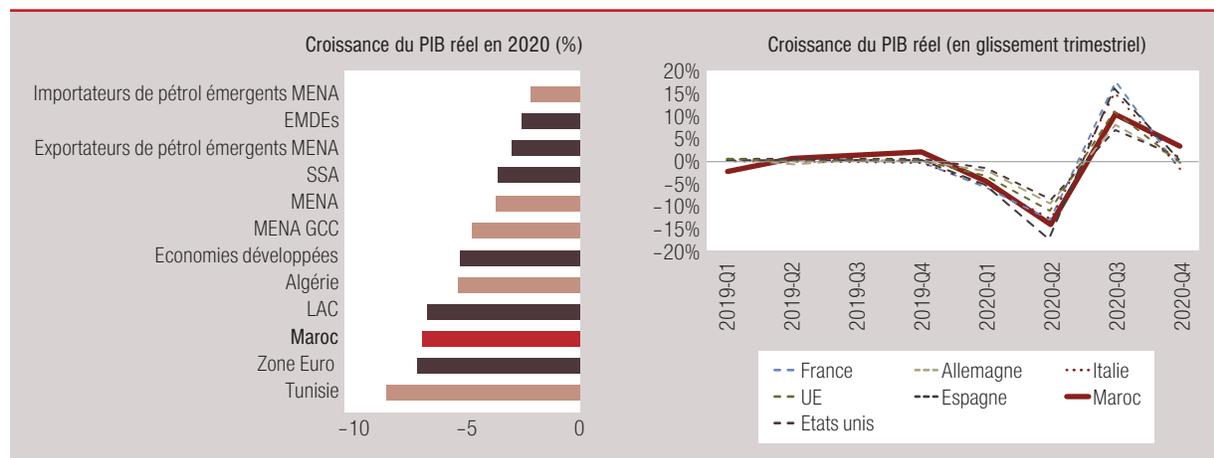
quatrième), suivi par le secteur tertiaire (+9,1 % et +1,9 %). Le secteur primaire, en revanche, a poursuivi sa chute au cours du second semestre (-1,6 % en glissement trimestriel au troisième trimestre et -3,4 % au quatrième) en raison de la mauvaise performance de la sécheresse. Du côté de la demande, la reprise a été principalement tirée par les exportations, qui ont augmenté de 31,4 % en glissement trimestriel au troisième trimestre (+5,1 % au quatrième), et dans une moindre mesure par la consommation privée (+12,9 % en glissement trimestriel au troisième trimestre et +7,2 % au quatrième). Malgré la résistance de l'investissement public, la formation brute de capital a été moins dynamique (surtout au cours du troisième trimestre, avec une expansion de +3,3 % par rapport au trimestre précédent), et la

consommation publique a légèrement diminué au cours du deuxième semestre.

Cette reprise partielle n'a pas suffi à éviter une contraction importante du PIB en 2020. Malgré les tendances encourageantes observées au second semestre, le PIB réel a diminué de 7,1 % l'année dernière.⁴ D'un point de vue international, la récession du Maroc

⁴ Du côté de la production, le secteur primaire s'est contracté de 7 % (principalement sans lien avec la COVID), le secteur secondaire de 5,6 % et le secteur tertiaire de 5,6 %. Du côté de la demande, la consommation privée a diminué de 8,7 %, la formation brute de capital de 8,6 %, les exportations nettes de biens et services de 1,3 %, tandis que la consommation publique a augmenté de 4,4 %.

FIGURE 4 • La récession de 2020 au Maroc était comparativement importante



Source : Banque mondiale MPO (avril 2021) et statistiques de l'OCDE.

a été plus légère que celle de l'Union européenne, des économies avancées et des économies d'Amérique latine et des Caraïbes, mais plus importante que celle estimée pour l'économie mondiale dans son ensemble, pour la région MENA et pour l'Afrique subsaharienne (Figure 4). Plusieurs facteurs contribuent à expliquer l'ampleur relativement importante de la récession marocaine, notamment : (i) la sous-performance susmentionnée du secteur agricole au cours d'une année de sécheresse (la production de céréales a chuté de 39 %) ; (ii) un confinement rigoureux qui a réussi à contrôler la pandémie, mais qui a impliqué un arrêt brutal de plusieurs activités économiques ; (iii) l'impact que la perturbation des chaînes de valeur mondiales a eu pour les secteurs manufacturiers émergents du Maroc au début de la pandémie, et les profondes récessions subies par les pays d'Europe du Sud, les marchés les plus pertinents pour les exportations du Royaume ; (iv) le poids relativement important du secteur touristique marocain, dont les revenus ont été particulièrement affectés par la crise.

Le secteur privé ne s'est pas encore remis du choc. La réponse du gouvernement à la crise a jusqu'à présent permis d'éviter la vague de faillites d'entreprises qui aurait pu se produire autrement.⁵ Toutefois, les diverses enquêtes menées pour suivre la situation du secteur des entreprises dressent toujours un tableau difficile (voir l'encadré 1 pour les résultats de la deuxième enquête de suivi des entreprises réalisée par la Banque mondiale). En

effet, selon la dernière enquête du HCP, près de 50 % des entreprises marocaines sont préoccupées par leur solvabilité future, plus de 16 % des entreprises étaient en arrêt permanent ou temporaire à la fin de 2020, 40 % des entreprises manquent totalement de tampons de trésorerie, et 8 % ont des réserves leur permettant de tenir moins d'un mois.⁶ Ce scénario complexe a entravé la reprise de l'investissement privé, ce qui pourrait limiter la croissance économique future, fournissant une solide justification à l'effort du gouvernement pour déployer le Fonds Mohammed VI (voir le chapitre suivant pour plus de détails). Parmi les indicateurs qui illustrent cette lenteur de la reprise de l'investissement privé, on peut citer : (i) l'évolution des importations de biens d'équipement, qui se sont contractées de 13,6 % en 2020 et qui, en janvier-février 2021, étaient encore inférieures de 6,9 % à leur niveau de ces deux mêmes mois de 2020 (source : Office des

⁵ Comme cela a été examiné en détail dans l'édition précédente de ce rapport (automne 2020), le gouvernement marocain a mis en place diverses mesures pour aider le secteur privé formel à surmonter la crise, notamment le report de l'impôt sur les sociétés et du paiement des cotisations sociales, des transferts directs aux employés, des garanties de crédit public pour soutenir le fonds de roulement des entreprises, une politique monétaire expansionniste et des injections de liquidités dans le système bancaire.

⁶ HCP : Effets de la Covid-19 sur l'activité des entreprises – 3ème enquête – Janvier 2021.

ENCADRÉ 1. DEUXIÈME ENQUÊTE DE SUIVI DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ENTREPRISES

Le Groupe de la Banque mondiale a mené trois enquêtes consécutives qui permettent de suivre l'impact de la COVID-19 sur un échantillon représentatif d'entreprises de l'économie privée formelle marocaine : une juste avant l'apparition de la pandémie (décembre 2019), une en juillet-août 2020, et une dernière en février 2021. Les résultats de la deuxième enquête ont été analysés en détail dans l'édition d'automne du Morocco's Economic Monitor. Cet encadré résume les principales tendances observées lors de la dernière enquête, menée près d'un an après la détection du premier cas de COVID-19 au Maroc.

La deuxième enquête de suivi confirme que les entreprises formelles marocaines continuent de subir de plein fouet les effets de la crise : la part des répondants déclarant avoir fermé définitivement leurs portes est passée de 6 à 10 % depuis la première enquête de suivi réalisée au cours de l'été ; 86 % des entreprises déclarent subir une baisse de la demande pour leurs produits (82 % dans l'enquête précédente) ; 92 % des entreprises ont vu leur situation de liquidité se détériorer, contre 72 % dans l'enquête précédente. En outre, la part des entreprises qui signalent une baisse de leur chiffre d'affaires a légèrement diminué, même si elle reste écrasante : 86 %, contre 87 % en août 2020. Sur une note plus positive, la contraction moyenne du chiffre d'affaires des entreprises répondantes est passée de 47 à 39 %. Dans l'ensemble, les petites et moyennes entreprises font état d'indicateurs plus négatifs que les grandes entreprises, ce qui suggère que l'impact de la crise continue d'être inégalement réparti dans le secteur des entreprises.

La nouvelle enquête confirme que, du moins dans le secteur formel, les entreprises marocaines ont eu tendance à s'ajuster le long de la marge intensive d'utilisation de la main-d'œuvre plutôt que de recourir à des licenciements permanents d'employés. En effet, si 54 % des répondants déclarent avoir réduit le nombre d'heures travaillées dans leur entreprise (50 % dans l'enquête de suivi précédente), leur effectif permanent à temps plein n'a diminué que de 3 % (5 % en août 2020). Une autre tendance pertinente est l'augmentation substantielle du nombre d'entreprises qui ont déclaré recevoir une forme d'aide gouvernementale : 37 % en février 2021, contre 20 % en août 2020. La forme la plus courante de soutien gouvernemental a été les subventions salariales, suivies des allègements fiscaux et des transferts directs. Il est intéressant de noter que, malgré la détérioration de leur situation de liquidité, peu de répondants considèrent qu'un accès facilité à de nouveaux crédits fait partie des formes de soutien public dont leur entreprise a le plus besoin à ce stade de la crise.

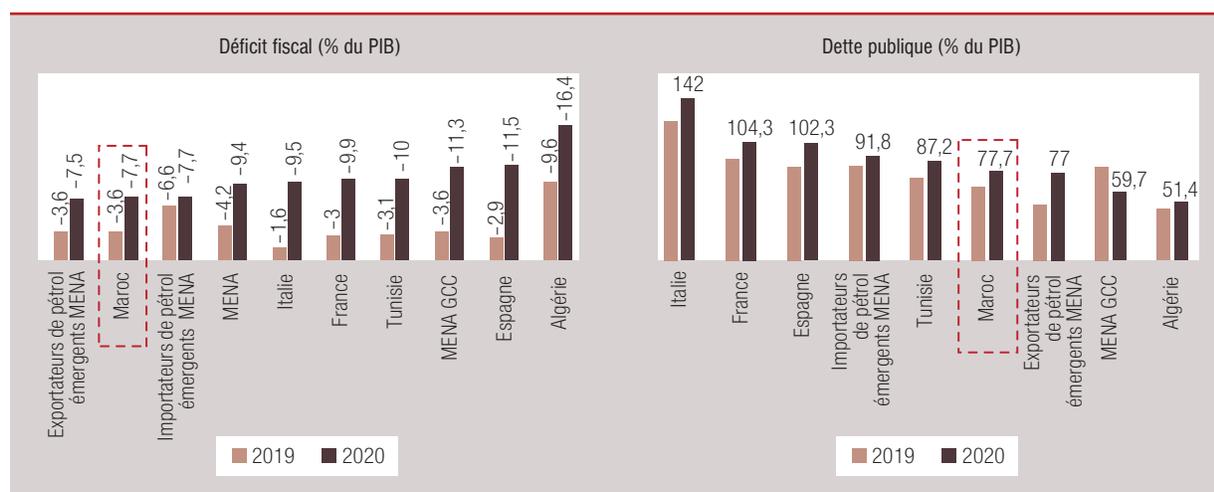
Changes) ; (ii) l'évolution des prêts d'investissement des banques aux entreprises privées, qui continuaient de baisser au dernier trimestre de 2020 et en janvier 2021 malgré l'expansion globale du crédit au secteur privé, qui est principalement alimentée par les prêts de liquidité (source : Bank Al-Maghrib).

La crise entraîne également une augmentation temporaire de la pauvreté et de la vulnérabilité. Comme nous le verrons plus en détail dans le Focus Spécial de ce rapport, l'impact socio-économique de la pandémie est important, persistant et inégalement réparti. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale (Macro Poverty Outlook, avril 2021), la crise pourrait avoir poussé plus d'un demi-million de citoyens marocains supplémentaires sous le seuil de pauvreté de 3,2 USD PPA en 2020, faisant passer le taux de pauvreté de 5,8 % à 7,1 % et le taux de vulnérabilité de 26,1 % à 29,6 %, après plusieurs années de progrès social soutenu dans le pays. Comme nous le verrons dans le focus spécial de ce rapport, cette augmentation de la pauvreté aurait été plus importante sans les programmes de transferts monétaires aux travailleurs formels et informels mis en place par les autorités pendant la période de fermeture.

Des impacts budgétaires importants, mais une position extérieure résiliente

Face à l'impact sanitaire, social et économique de la pandémie, le gouvernement a lancé une politique anticyclique ciblée. Avec l'apparition de la pandémie, le processus d'assainissement budgétaire mis en place au lendemain de la crise mondiale et de la crise de la zone euro a été interrompu de manière appropriée. En effet, peu après l'apparition de la pandémie, les autorités ont fait de la place pour des dépenses supplémentaires (principalement dans le secteur de la santé et pour des transferts en espèces en faveur des travailleurs formels et informels) tout en tenant compte de l'impact de l'effondrement de l'activité économique sur la collecte des recettes fiscales (qui s'est contractée de 6,5 % en 2020). En conséquence, en 2020, le déficit global a augmenté pour atteindre 7,7 % du PIB, contre 3,6 % du PIB en 2019. Une augmentation de cette ampleur du déficit budgétaire se compare toutefois favorablement à toutes les autres économies d'Afrique du Nord, à la

FIGURE 5 • Le déficit budgétaire et la dette publique du Maroc ont augmenté de façon moins marquée que dans les pays voisins



Source : Banque mondiale MPO (avril 2021), Banque mondiale MENA Economic Update (avril 2021), FMI.

moyenne de la région MENA, et est bien inférieure à celle observée dans la plupart des économies avancées (figure 5). Cela reflète l'approche budgétaire prudente qui a été privilégiée par les autorités, et la mobilisation des contributions des banques, des particuliers fortunés, des entreprises privées et des entreprises d'État au fonds spécial extrabudgétaire COVID-19 qui a couvert le coût de la mise à niveau du système de santé et du soutien aux ménages.⁷

La récession et l'important déficit budgétaire ont entraîné une nette augmentation du ratio dette/PIB. La dette du Trésor est passée de 65,4 % en 2019 à 77,7 % du PIB en 2020 (Figure 5).⁸ Les autorités ont continué de s'appuyer principalement sur le marché de la dette intérieure pour couvrir leurs besoins de financement, avec des émissions qui ont atteint en moyenne 12,7 milliards de dirhams par mois tout au long de 2020 (près de 14,1 % du PIB en cumulé). En conséquence, le ratio de la dette intérieure a augmenté de 7,9 points de pourcentage du PIB. Le Trésor a pu également mobiliser des crédits auprès des institutions multilatérales et des marchés financiers internationaux, ce qui a entraîné une augmentation nette de la dette extérieure pour un montant de 5 % du PIB. Les entreprises publiques ajoutent 16 % du PIB à la dette extérieure publique du Maroc (dont la majeure partie est garantie par l'État), bien que, contrairement à la dette de

l'administration centrale, la valeur de ces obligations ait diminué en 2020.

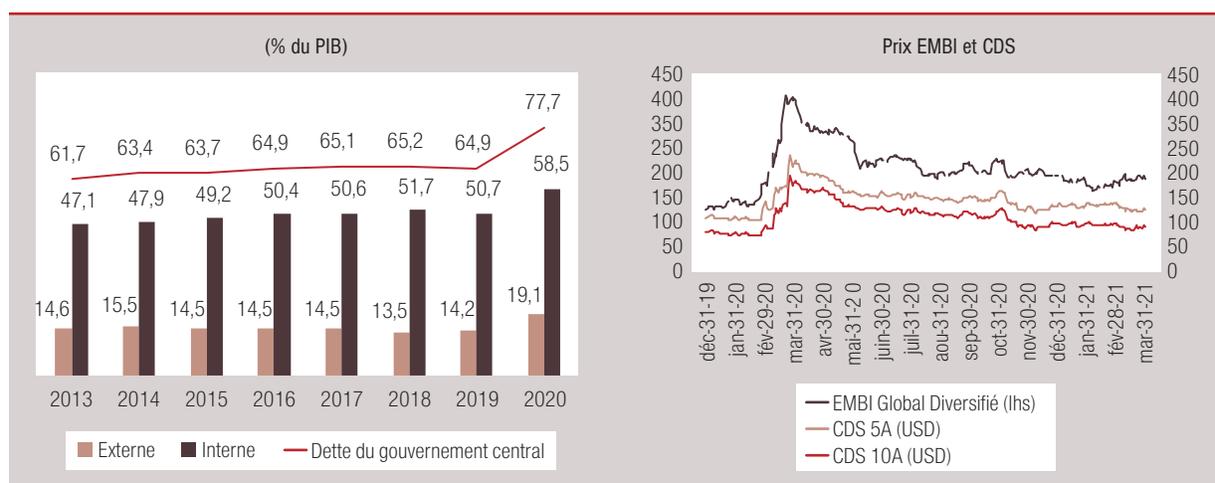
Malgré les récentes dégradations de la note de crédit, le Trésor a conservé un accès important aux marchés financiers internationaux. Après les actions de notation négative de Fitch et Standard and Poor's en octobre 2020 et avril 2021, le Maroc n'est plus noté de « investment grade » par aucune des trois grandes agences. Jusqu'à présent, cependant, ces dégradations ont eu peu d'impact sur les spreads souverains (EMBIG) ou sur le prix d'échange sur risque de crédit « Credit Default Swaps » (Figure 6). Par ailleurs, l'émission d'obligations souveraines marocaines de 3 milliards de dollars US réalisée en décembre a été un succès et, comme l'émission d'un milliard d'euros réalisée en septembre, elle a été largement sursouscrite et assortie de coupons modérés.

Les CDS sont un produit financier dérivé qui permet aux investisseurs de compenser le risque

⁷ Le fonds spécial COVID-19 s'est élevé à environ 3,1 % du PIB, et la contribution du gouvernement central à près de 1 % du PIB.

⁸ La dette publique consolidée du Maroc à la fin de 2019 s'élevait à 56,4 % du PIB (56 % du PIB en 2018 et 54,1 % du PIB en 2017), soit près de 10 points de pourcentage de moins que le ratio dette/PIB de l'administration centrale.

FIGURE 6 • Malgré l'augmentation de la dette publique, les marchés perçoivent que le risque souverain du Maroc reste contenu



Source : Banque mondiale MPO (avril 2021) et Macrobond.

Note : le spread EMBI compare le rendement des obligations internationales marocaines à celui des titres du Trésor américain comparables.

de crédit, et leur prix indique les risques de défaut perçus.

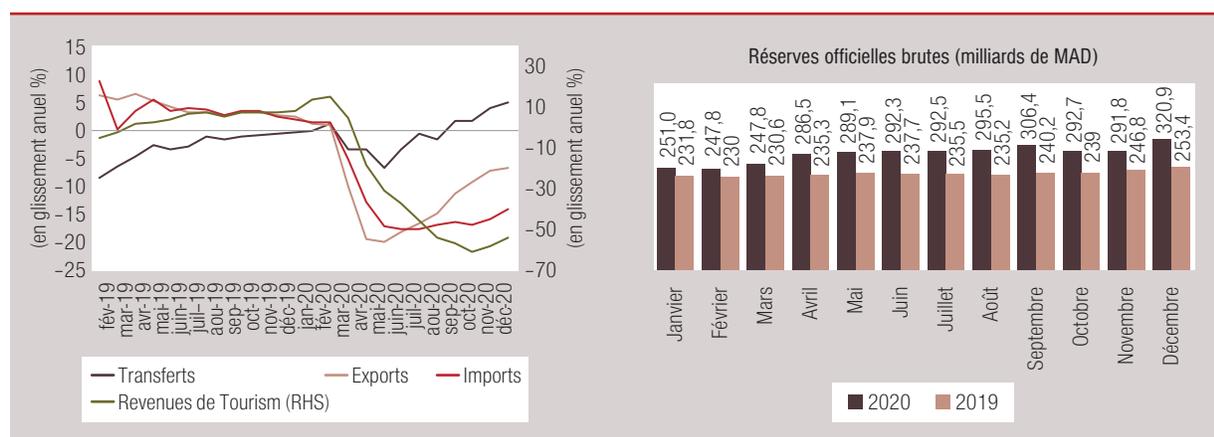
La position extérieure du Maroc a été résiliente. Malgré le choc de la COVID-19, le déficit de la balance courante aurait clôturé l'année 2020 avec un déficit de seulement 1,5 % du PIB, contre 3,7 % du PIB en 2019. Durant la première phase de la pandémie, un effondrement de la demande extérieure et intérieure a rapidement affecté toutes les composantes du compte courant, et en particulier les exportations, dont la valeur a diminué de près de 25 % entre le deuxième trimestre de 2019 et la même période de 2020. Toutefois, les exportations de biens du Maroc ont commencé à se redresser au second semestre, limitant la contraction annuelle à 7,6 %, bien que les recettes touristiques soient restées déprimées (Figure 7). La reprise des importations s'est faite à un rythme beaucoup plus lent, affichant une baisse globale de 14 pour cent pour les biens et de 31,4 pour cent pour les services en 2020. Les transferts de fonds des travailleurs marocains résidant à l'extérieur ont augmenté de 5 % en 2020, atteignant un niveau sans précédent de 6,4 % du PIB, ce qui a contribué à atténuer l'impact de la crise non seulement sur les ménages mais aussi sur la balance des paiements (Figure 7).⁹

Après une baisse initiale suivant le début de la pandémie, le stock de réserves de change

s'est redressé. Au cours des premières semaines de la pandémie, les réserves internationales ont diminué de 4 % (de 26,4 milliards de dollars US le 6 mars 2020 à 25,3 milliards de dollars US le 20 mars 2020). Cette tendance a été inversée lorsque le Maroc a acheté toutes les ressources disponibles dans le cadre de son accord de ligne de précaution et de liquidité (LPL) avec le FMI (environ 3 milliards de dollars US). À la suite de ce décaissement, les réserves ont continué à augmenter, atteignant près de 30 % du PIB à la fin de l'année (plus de 7,5 mois d'importations, contre 5,4 mois d'importations au début de 2020) et 35 milliards de dollars américains à la fin de janvier 2021 (Figure 7). L'augmentation des réserves a été rendue possible par la performance meilleure que prévu du compte courant, d'importants décaissements multilatéraux, deux émissions réussies d'obligations souveraines sur les marchés financiers internationaux et des flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) relativement résilients. En conséquence, le gouvernement a décidé d'avancer le remboursement partiel de la LPL du FMI pour un montant de près de 936 millions de dollars US, un rachat qui est devenu effectif le 8 janvier 2021.

⁹ Pour un examen qualitatif des transferts de fonds des travailleurs au Maroc, voir Banque mondiale (2021).

FIGURE 7 • Les différentes composantes du compte courant se redressent de manière inégale, et les amortisseurs externes ont été renforcés



Source : Office des Changes.

Évolution du secteur monétaire et financier

La position extérieure résiliente du Maroc s'est traduite par l'absence de pressions sur le taux de change. Dans le cadre d'une transition vers un cadre monétaire ciblant l'inflation (interrompu dans le contexte de la pandémie), la banque centrale a assoupli son ancrage du taux de change à l'euro et au dollar américain, avec l'élargissement de la bande de $\pm 0,3\%$ à $\pm 2,5\%$ en janvier 2018 et à $\pm 5\%$ en mars 2020. Cette décision a été mise à l'épreuve pendant la crise du COVID-19. À l'instar d'autres devises des marchés émergents, le dirham s'est déprécié par rapport à l'euro et au dollar américain dans les semaines qui ont suivi le début de la pandémie, contribuant ainsi à absorber le choc externe. Toutefois, cette tendance s'est ensuite inversée, les marchés ayant commencé à mieux différencier entre le niveau de risque des pays, le dirham s'appréciant par rapport au dollar et restant relativement stable par rapport à l'euro (Figure 8). L'absence de pressions sur le taux de change, ainsi que l'accès favorable aux marchés de capitaux internationaux mentionné ci-dessus, sont des signes de la confiance des marchés dans la résilience et les perspectives de l'économie marocaine.

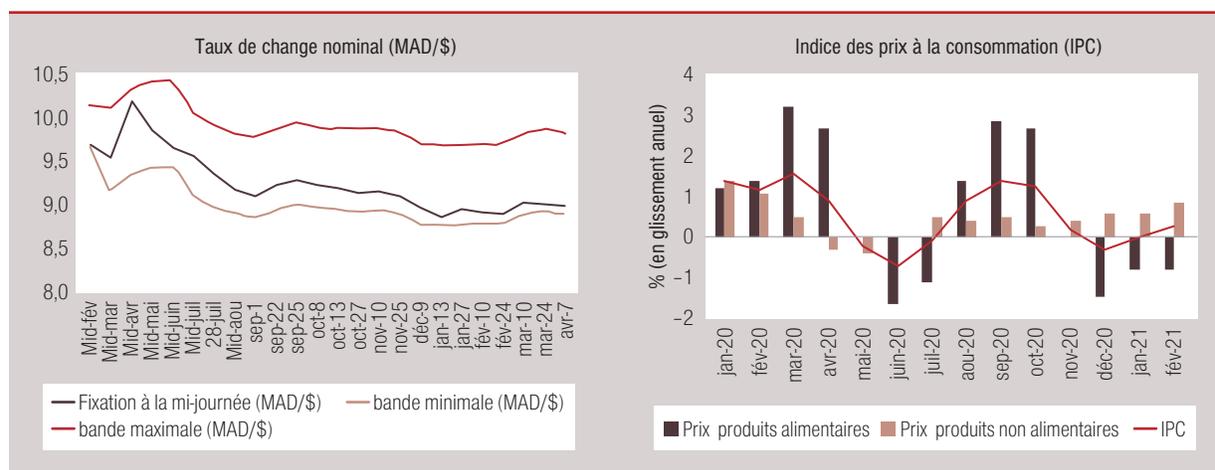
Dans le contexte actuel de faible activité économique, les pressions sur les prix restent modérées. L'indice des prix à la consommation n'a

augmenté que de 0,3 % (en glissement annuel) à la fin de février 2021, sous l'effet d'une baisse des prix des denrées alimentaires depuis décembre (Figure 8). L'inflation non alimentaire a légèrement augmenté, principalement en raison de l'évolution récente des prix de l'énergie, atteignant 0,9 % en février. Toutefois, ce niveau d'inflation reste inférieur à celui de février 2020 (1,1 %). L'inflation de base reste faible et n'a pas dépassé 0,5 % au cours des quatre derniers mois.

La politique monétaire est accommodante et la banque centrale a augmenté sa capacité à injecter des liquidités dans le système financier. Bank Al Maghrib (BAM) a récemment annoncé que, pour l'instant, son taux directeur resterait inchangé à 1,5 %, son plus bas niveau historique (tant en termes nominaux qu'en termes réels) après les deux baisses adoptées en 2020 (25 points de base en mars 2020 et 50 points de base en juin). Au début de la crise, BAM a également élargi la portée de ses opérations de refinancement, dont l'ampleur a augmenté de près de 60 % entre mars et août. Depuis la fin de l'année dernière, cependant, le volume moyen des opérations de refinancement de BAM s'est orienté à la baisse, ce qui témoigne d'une diminution des besoins de liquidités des banques (qui, selon les dernières projections de BAM, n'est que temporaire) et à une baisse de la position nette en devises des banques.

Jusqu'à présent, le système bancaire a relativement bien résisté à la crise. Les taux

FIGURE 8 • Absence de pressions sur le taux de change et les prix



Source : Bank Al-Maghrib et HCP.

Note : une baisse du taux de change nominal tel que défini dans ce graphique (dirham marocain par rapport au dollar américain) implique une appréciation.

interbancaires à court terme ont baissé à environ 1,5 %, conformément aux récentes réductions des taux directeurs, et les taux de prêt moyens ont oscillé autour de 4,3 % au quatrième trimestre de 2020 (contre 4,9 % un an auparavant). Avec les diverses garanties en place, cette réduction des taux d'intérêt débiteurs a contribué à soutenir le crédit bancaire, qui a continué à se développer en 2020, principalement sous la forme de prêts de liquidité. Les dépôts bancaires ont également augmenté depuis le début de la crise, avec une évolution des dépôts à terme vers les dépôts à vue, reflétant une préférence accrue pour la liquidité. Il convient de noter que les autorités ont récemment promulgué la réforme de la CCG (Caisse centrale de Garantie), qui a été transformé en une société anonyme placée sous l'entière supervision de la banque centrale : la *Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise* (SNGFE). Cette réforme vise à assurer une plus grande indépendance et une meilleure gestion. En plaçant toutes les garanties dans le bilan de la SNGFE plutôt que dans celui de l'État, ce

changement incitera la nouvelle entité à prendre des décisions fondées sur le risque en ce qui concerne l'émission et la gestion des garanties.¹⁰

Cependant, la pandémie de COVID-19 entraîne une détérioration de la qualité du portefeuille de crédit des banques. Le ratio des créances en souffrance est passé de 7,6 % en décembre 2019 à 8,4 % fin 2020, ce à quoi les plus grandes banques ont répondu par une augmentation substantielle de leurs niveaux de provisionnement. Selon les stress tests effectués par la Banque centrale, les créances en souffrance pourraient dépasser 10 % du portefeuille des banques en 2021.

¹⁰ La réforme attribue quatre niveaux de couverture des risques pour les pertes éventuelles générées par les garanties : (a) des transferts annuels du Trésor, qui définiront/limiteront le montant des garanties pouvant être fournies par la SNGFE ; (b) un fonds de sécurité qui sera créé par la SNGFE ; (c) des fonds propres de la SNGFE ; et (d), en dernier recours, la garantie de l'État.

PERSPECTIVE

Après ses premiers efforts pour atténuer l'impact de la pandémie sur les ménages et les entreprises, le gouvernement marocain saisit l'occasion pour s'engager dans un processus de réforme ambitieux qui vise à poser les bases d'un nouveau modèle de développement. À moyen terme, la mise en œuvre réussie de ces réformes pourrait conduire à une croissance plus forte et plus équitable. À plus court terme, toutefois, la reprise devrait être progressive et inégale. Nous prévoyons une croissance du PIB réel de 4,6 % en 2021, soutenue par la bonne performance du secteur agricole après deux années consécutives de sécheresse, et par le succès du déploiement initial de la campagne de vaccination du Maroc. Toutefois, cette expansion serait insuffisante pour retrouver les niveaux d'activité économique, de pauvreté et de vulnérabilité antérieurs à la pandémie cette année, et nos perspectives centrales sont encore soumises à une incertitude substantielle compte tenu de la propagation de nouvelles variantes du Coronavirus, des difficultés à se procurer des vaccins supplémentaires et du risque de nouvelles restrictions au Maroc ou ailleurs. En outre, la crise du COVID-19 accroît les vulnérabilités macro-financières du Maroc, ce qui justifie une surveillance étroite.

L'élan des réformes au Maroc

Alors que nous entrons dans la deuxième année de la pandémie, le gouvernement marocain a articulé un programme ambitieux de réformes transformatrices. Comme détaillé précédemment (*Morocco Economic Monitor, automne 2020*), suite au dé-confinement du Maroc, les autorités ont annoncé le lancement d'un programme de réformes dont les principaux piliers sont les suivants : (i) la création d'un Fonds d'investissement stratégique (le Fonds Mohammed VI) pour soutenir la capitalisation du secteur privé et l'accélération du programme de PPP ; (ii) la refonte du cadre de protection sociale pour stimuler le capital humain ; (iii) la restructuration du vaste réseau d'entreprises publiques du Maroc.

Une loi et un décret ont été adoptés pour établir le Fonds Mohammed VI sous la forme d'une société anonyme. Bien que certaines de ses dispositions spécifiques de gouvernance soient encore en cours de définition, le choix d'une telle structure d'entreprise vise à garantir que la nouvelle institution répondra à des normes élevées de transparence et de responsabilité, augmentant ainsi son attrait pour les investisseurs potentiels. Le Fonds devrait recevoir un capital d'amorçage du gouvernement central

(15 milliards de MAD, soit près de 1,66 milliard de dollars US, déjà budgétisés) et vise à lever jusqu'à 3,3 milliards de dollars US auprès d'investisseurs institutionnels publics et privés, ainsi que d'institutions financières de développement (IFD). Il fonctionnera comme un fonds-des-fonds structuré pour poursuivre divers objectifs. À plus court terme, et en collaboration avec la SNGFE (anciennement CCG) et le système bancaire, il fournira des quasi-fonds propres aux PME en difficulté qui ont besoin d'une restructuration financière, fonctionnant ainsi comme un autre filet de sécurité contre la vague d'insolvabilités d'entreprises que le choc COVID-19 pourrait encore déclencher. Une fois que le Fonds sera pleinement opérationnel, et en collaboration avec des gestionnaires privés sélectionnés par un processus compétitif et organisés selon des lignes thématiques, le Fonds Mohammed VI injectera directement des fonds propres dans des entreprises privées considérées comme ayant un fort potentiel de croissance. Enfin, le Fonds comprendra également une composante infrastructure axée sur les PPP, mobilisant des ressources pour soutenir le développement d'une réserve de projets bancables et fournissant un financement à long terme pour certains de ces projets.

La première phase d'une ambitieuse réforme de la protection sociale est également en cours. Cette réforme s'articulera en deux phases. Au cours de la première (2021-2022), elle se concentrera sur l'universalisation du système d'assurance maladie (*Assurance Maladie Obligatoire* - AMO) et sur l'élargissement de l'accès aux programmes de transferts monétaires existants (allocations familiales). Au cours de la deuxième étape (2023-2024), la réforme se concentrera sur le régime de pension de vieillesse et sur l'extension des allocations de chômage à une plus grande partie de la main-d'œuvre formelle. La loi-cadre qui met en branle la réforme a déjà été approuvée, dont l'objectif initial sera d'étendre la couverture de l'AMO à environ 11 millions de commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales et leurs familles d'ici 2021, et d'intégrer 11 autres millions de citoyens pauvres et vulnérables actuellement couverts par le régime non contributif d'*assistance médicale* (RAMED) d'ici 2022. En outre, le gouvernement commencera bientôt à élargir progressivement

le champ d'application des allocations familiales pour couvrir tous les enfants, et non plus seulement ceux des personnes ayant un emploi formel, comme c'était le cas jusqu'à récemment. Selon les autorités, cette refonte du cadre de la protection sociale coûtera 51 milliards de dirhams (5,7 milliards de dollars) par an, dont 23 milliards seront fournis par des allocations budgétaires du gouvernement central et 28 milliards par des paiements contributifs.

Deux lois sont actuellement en préparation pour réorganiser le réseau des entreprises publiques du Maroc. L'un des éléments centraux de cette réforme sera la création d'un nouveau holding d'État qui mettra en œuvre la politique du gouvernement pour le secteur des entreprises publiques et supervisera les entités qui fonctionnent selon une logique commerciale. En outre, les actifs des entreprises publiques seront regroupés par secteur afin de tirer parti des synergies, et les établissements publics jugés inutiles seront éliminés pour créer un espace budgétaire. De cette manière, le Maroc s'apprête à adopter un modèle qui a déjà été testé dans diverses économies avancées pour maximiser la rentabilité économique, financière et sociale des entreprises publiques.

Le Maroc fait partie des pays qui pourraient bénéficier le plus de la ratification de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Bien que le Maroc n'ait pas encore ratifié l'accord, le gouvernement reste pleinement engagé à participer à la ZLECAF. Selon des estimations récentes, d'ici 2035, la mise en œuvre réussie de la ZLECAF pourrait augmenter le revenu réel du Maroc jusqu'à 8 % (Banque mondiale, 2020a). En outre, le Maroc ferait partie des pays qui bénéficieraient le plus d'une croissance plus rapide des exportations intra-ZLECAF.

En plus des réformes déjà engagées, le gouvernement vient de dévoiler les termes d'un nouveau modèle de développement qui guidera les politiques publiques dans les années à venir. Avant même l'apparition de la pandémie, la baisse de la croissance économique, la faible création d'emplois et la persistance des inégalités sociales et spatiales ont poussé Sa Majesté le Roi Mohammed VI à appeler à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement. À cette fin, une commission de haut niveau a travaillé pendant plus d'un an, menant des

délibérations selon une approche participative qui a inclus plusieurs parties prenantes des secteurs public et privé et de la société civile. Le rapport très attendu produit par cette commission vient d'être publié, fournissant une feuille de route politique qui pourrait façonner l'avenir du Maroc. Il propose quatre axes de transformation pour doubler le PIB par habitant d'ici 2035 : (i) sécuriser l'initiative entrepreneuriale et réaliser un choc de compétitivité pour mener à une économie productive, diversifiée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois de qualité ; (ii) améliorer la qualité des services d'éducation et de santé pour renforcer le capital humain et mieux le préparer pour l'avenir ; (iii) assurer l'égalité de genre, favoriser l'inclusion des jeunes et assurer un socle de protection sociale ; (iv) accélérer le processus de régionalisation avancée pour aboutir à des territoires résilients, lieux d'ancrage du développement. Les réformes que le nouveau modèle de développement prévoit seront décrites avec plus de détail dans une édition future du Rapport de Suivi de l'Economie Marocaine.

En somme, les changements de politique que la pandémie de COVID-19 contribue à cristalliser pourraient placer le Maroc sur une trajectoire de croissance plus forte et plus équitable. Le Royaume se distingue comme l'un des pays du monde qui saisit cette crise comme une opportunité pour éliminer certaines des contraintes structurelles qui avaient affecté négativement ses performances socio-économiques ces dernières années. Cependant, le fait que ce paquet de réformes ait les résultats escomptés dépendra de la réussite de sa mise en œuvre et des opportunités que le paysage économique international post-pandémique créera pour un pays ayant les caractéristiques du Maroc.

Perspective

Nous prévoyons une accélération de la croissance du PIB réel à 4,6 % en 2021. Dans ce scénario de base, la production agricole dépasse les tendances historiques ; la campagne vaccinale progresse comme prévu ; la politique monétaire reste accommodante ; le processus d'assainissement budgétaire est progressif, avec une réduction modérée du déficit dès 2021.

La reprise des secteurs de l'industrie manufacturière et des services devrait être progressive (croissance de la valeur ajoutée de 3,4 et 3,1 % respectivement), initialement limitée par le ralentissement des partenaires commerciaux du Maroc en début d'année et par un retour prolongé du tourisme international.

Après deux années consécutives de sécheresse, les données préliminaires suggèrent que la saison agricole 2020/21 sera forte. Les précipitations abondantes de ces derniers mois ont conduit à une révision substantielle des prévisions de production des principales cultures du Maroc : selon le ministère de l'Agriculture, la production de céréales pourrait presque tripler, tandis qu'une augmentation de 29 pour cent est attendue pour les agrumes, de 14 pour cent pour les olives et de 4 pour cent pour les dattes. En conséquence, la valeur ajoutée agricole devrait désormais augmenter de 13,5 % en 2021.

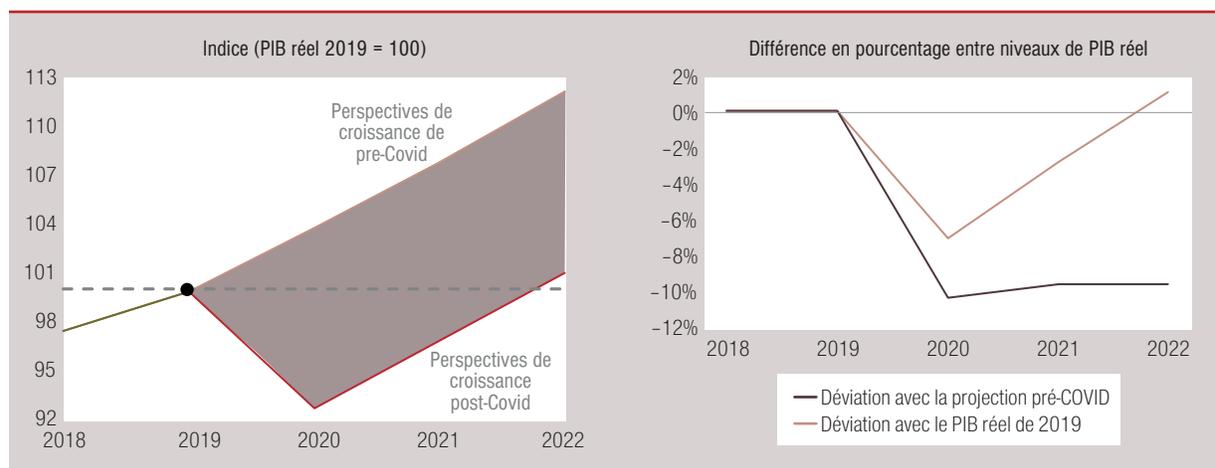
L'activité économique ne devrait pas retrouver son niveau d'avant la pandémie avant 2022, et la perte de production cumulée finale associée à la crise du COVID-19 sera importante.

Ce n'est qu'en 2022 que le PIB réel devrait retrouver son niveau de 2019 (figure 9). Cependant, même pour cette année-là, nous estimons un écart avec le PIB potentiel de plus de 7 % du PIB. Cumulativement (2020 à 2022), la perte de production obtenue en comparant nos projections pré- et post-COVID s'élève à plus de 34 milliards de dollars US. Dans ce contexte de reprise partielle et d'écart de production négatif, l'inflation ne devrait repartir que modérément, pour atteindre 1,1 % en 2021. Cette absence de pressions significatives sur les prix devrait permettre à la banque centrale de maintenir une position accommodante jusqu'à ce que la reprise soit bien ancrée.

Notre projection centrale reste cependant soumise à une forte incertitude et la balance des risques reste orientée à la baisse.

Les tendances épidémiologiques favorables observées au Maroc au cours des derniers mois restent menacées, étant donné que certains des nouveaux variants de coronavirus qui ont émergé au niveau mondial sont plus contagieux et plus mortels. En effet, la propagation mondiale de ces souches a déjà entraîné l'adoption de nouvelles mesures de confinement au Maroc et chez la plupart de ses principaux partenaires

FIGURE 9 • La perte de production cumulée causée par la crise devrait être importante



Source : Personnel de la Banque mondiale.

commerciaux, dont le maintien et/ou l'intensification pourraient avoir un impact sur l'activité économique. Par ailleurs, le monde est toujours confronté au risque que certains des nouveaux variants qui émergent présentent une plus grande résistance aux vaccins, ce qui nécessiterait une révision substantielle de la stratégie actuelle de lutte contre la pandémie. Même si ce scénario ne se concrétise pas, la décision de l'Inde d'interdire les exportations a déjà impacté la campagne de vaccination marocaine. Dans ce contexte très incertain et risqué, la reprise économique risque d'être disparate.

À moyen terme, nous nous attendons à ce que la croissance du PIB réel dépasse sa tendance pré-pandémique. Il existe plusieurs canaux par lesquels l'élan de réforme décrit ci-dessus pourrait augmenter le potentiel de croissance de l'économie marocaine. Premièrement, en augmentant la contestabilité du marché, en égalisant les règles du jeu et en rationalisant le rôle du secteur des entreprises d'État dans l'économie, davantage d'entreprises devraient entrer sur les marchés, se développer et créer des emplois (IFC, 2019). Deuxièmement, un secteur privé plus dynamique pourrait faire un meilleur usage de l'important stock de capital physique accumulé au cours des dernières décennies, augmentant ainsi le dividende de croissance des infrastructures existantes, qui jusqu'à présent a déçu (HCP, 2016). Troisièmement, l'accélération du rythme de formation du capital

humain pourrait permettre à davantage de citoyens marocains de réaliser leur potentiel de productivité, ce qui contribuerait à accélérer la croissance de la production globale (Banque mondiale, 2020).¹¹ Toutefois, anticiper l'ampleur et le rythme des effets de ces réformes sur la croissance, qui dépendront de la réussite de leur mise en œuvre, est une tâche difficile.

En 2021, la pauvreté devrait diminuer mais ne pas revenir au niveau d'avant la crise. Grâce à l'expansion économique prévue pour 2021, la pauvreté devrait diminuer de 0,5 point de pourcentage et atteindre 6,6 %. À son tour, le pourcentage de la population «vulnérable» à la pauvreté devrait diminuer lentement en 2021 pour atteindre environ 28,4 %, contre 29,6 % en 2020. Ces tendances devraient se poursuivre en 2022 et 2023, mais les indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité pourraient ne pas revenir à la situation d'avant la crise de Covid-19 avant 2023.

Le déficit budgétaire devrait diminuer progressivement, ce qui contribuera à stabiliser le ratio dette/PIB et à le placer sur une trajectoire

¹¹ L'indice du capital humain (ICH) du Maroc se situe actuellement à 0,5, ce qui signifie que l'on estime que, dans le cadre du statu quo, les enfants nés aujourd'hui seront deux fois moins productifs qu'ils ne l'auraient été s'ils avaient bénéficié d'un accès à une éducation complète et à une santé complète (Banque mondiale, 2020b).

descendante à moyen terme. La loi budgétaire de 2021 prévoit déjà une réduction modérée du déficit, qui devrait atteindre 6,7 % du PIB cette année. À moyen terme, le déficit budgétaire devrait continuer à diminuer progressivement à mesure que les recettes fiscales se redressent et que les dépenses publiques se stabilisent. Ces changements permettraient au ratio dette/PIB de se stabiliser en dessous de 79 % du PIB et de commencer à diminuer d'ici 2024.

Le déficit du compte courant devrait augmenter, mais se stabiliser en dessous de 4 % du PIB. Après la forte contraction enregistrée en 2020, les importations devraient augmenter en 2021 dans le contexte de la reprise de la demande intérieure et de la hausse des prix de l'énergie. Certaines exportations devraient retrouver leur niveau d'avant la pandémie (automobiles) ou maintenir leur récente expansion (agro-industrie) ; en revanche, le redressement des recettes touristiques devrait se prolonger (voir l'encadré 2 pour un aperçu de la situation dans le secteur du tourisme). Les envois de fonds des travailleurs marocains résidant à l'étranger devraient se stabiliser en 2021 après la hausse supérieure à la tendance observée en 2020. En conséquence, le déficit de la balance courante devrait passer de 1,5 % du PIB en 2020 à 3,5 % du PIB en 2021 et 3,9 % du PIB en 2022.

Le Maroc devrait conserver des tampons extérieurs confortables. Les réserves de change ont nettement augmenté depuis le début de la pandémie et devraient rester supérieures à 30 % du PIB en 2021 et au-delà. En outre, le gouvernement maintient un engagement solide avec les bailleurs de fonds multilatéraux. Après l'émission souveraine réussie de décembre, la banque centrale a partiellement anticipé le remboursement de la ligne de liquidité de précaution (PLL) auprès du FMI, qui a été tirée juste après le début de la pandémie. On peut supposer que cela faciliterait la demande d'une nouvelle facilité contingente auprès du FMI, bien qu'aucune annonce concrète n'ait été faite à cet égard.

Défis

La pandémie a exacerbé les vulnérabilités macro-financières du Maroc. Parmi les risques qui deviennent plus apparents à ce stade de la crise figurent

les suivants : (i) un ratio dette/PIB déjà élevé qui pourrait encore augmenter si certains des engagements conditionnels (garanties de crédit aux entreprises) qui ont été accumulés comme l'un des piliers de la stratégie de relance se matérialisent ; (ii) un environnement de financement international qui pourrait devenir plus difficile pour les économies émergentes et en développement dans un contexte de hausse des rendements des bons du Trésor américain ; (iii) une augmentation continue du stock de créances en souffrance qui pourrait s'intensifier si la reprise économique ne s'accélère pas ou si les garanties de crédit publiques qui ont été mises en place commencent à être réduites. Bien que ces défis soient importants et doivent être suivis de près, cette section identifie divers facteurs d'atténuation et souligne que, dans le cadre des réformes en cours, les autorités marocaines prennent des mesures appropriées pour contenir les risques macro-financiers.

Le Maroc a un niveau d'endettement comparativement élevé mais un portefeuille bien équilibré. À 77,7 %, le ratio dette/PIB du Maroc est nettement supérieur à la médiane de l'économie mondiale (61,7 % du PIB), des économies à faible revenu (63,8 % du PIB) et des économies à revenu élevé (63,8 % du PIB). Néanmoins, en termes de ratio dette/PIB, le Royaume se compare favorablement à la plupart des importateurs de pétrole de la région MENA. Il est particulièrement important de noter que les risques de taux de change et de taux d'intérêt sont atténués par un profil de dette solide, avec une grande partie des obligations libellées en monnaie nationale (75,4 % en décembre 2020) et contractées avec une échéance de plus de cinq ans à des taux fixes. En outre, le coût moyen de la dette libellée en devises a considérablement diminué ces dernières années et se situe actuellement à un niveau historiquement bas de 2,5 %.

L'augmentation du stock de passifs éventuels constitue une source supplémentaire de risque budgétaire. La matérialisation des garanties publiques au crédit des entreprises que le gouvernement a accordées pour répondre à la crise pourrait entraîner une nouvelle détérioration des perspectives budgétaires. En octobre 2020, ces garanties s'élevaient à 3,7 % du PIB, et le plan de relance prévoit

ENCADRÉ 2. IMPACT DE COVID-19 SUR LE SECTEUR DU TOURISME

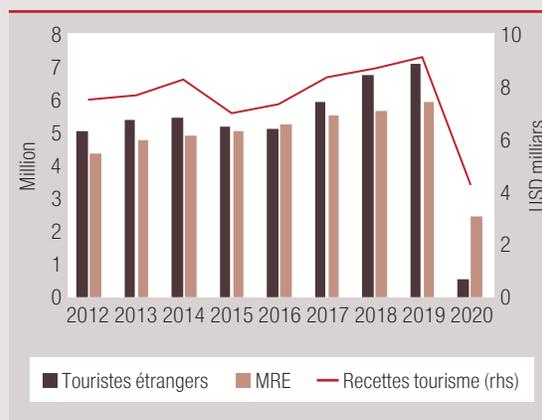
Le secteur du tourisme au Maroc a connu une forte croissance depuis qu'il a été identifié comme un secteur stratégique au début des années 2000 : il contribue directement à 11 % du PIB, 17 % de la main-d'œuvre et 19 % des exportations de biens et services. Entre 2002 et 2019, les arrivées de touristes étrangers ont triplé, passant de 2,2 millions de personnes à 7 millions de personnes. Les principaux marchés sources sont la France, avec près de 1,7 million de touristes et 16 % du total des arrivées chaque année, l'Espagne (7 %), suivie du Royaume-Uni (4 %), et de l'Allemagne et de l'Italie (environ 3 %). Les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont constitué près de la moitié de l'ensemble des touristes internationaux entre 2012 et 2019, les arrivées ayant augmenté en moyenne de 4 pour cent par an sur cette période.

Le secteur du tourisme a fortement souffert des effets de la crise sanitaire et des mesures restrictives mises en place par les autorités pour contenir la pandémie de Covid-19. En effet, le secteur a connu une chute rapide et prononcée des arrivées de touristes étrangers et une recrudescence des pertes d'emplois, mettant en péril de nombreuses PME. La suspension de tous les vols internationaux de passagers et des liaisons maritimes le 15 mars 2020 et la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans le pays ont entraîné un arrêt quasi total de l'activité touristique. Les revenus du tourisme ont chuté d'environ 56 % en 2020 et ont eu des retombées négatives sur les secteurs de la restauration, de l'hébergement et des transports, entre autres. Ces trois secteurs représentent plus de 41 % des dépenses totales des touristes et ont été les premiers à subir le choc : la valeur ajoutée de la restauration et de l'hébergement a diminué de 54,8 % et celle des transports de 27,4 %.

La chute des nuitées d'hôtel durant la première vague de la pandémie a été la plus prononcée, et n'a été que légèrement plus élevée pour les voyageurs étrangers que pour le tourisme intérieur. Au cours de la saison estivale 2020, les autorités ont annoncé diverses mesures visant à rouvrir progressivement les frontières, en exigeant des touristes qu'ils obtiennent un test sérologique et un test PCR jusqu'à 48 heures avant le vol. Bien que le secteur ait récupéré un peu de terrain, le tourisme est encore loin d'un retour aux niveaux pré-pandémiques. Comme ce fut le cas dans de nombreux autres pays, les voyages transfrontaliers ont été affectés beaucoup plus fortement que le tourisme intérieur. Un nouvel assouplissement des règles a été annoncé, le 1er octobre, avec l'extension de la durée des résultats à 72 heures au lieu des 48 heures avec la suppression des tests sérologiques. Cependant, les touristes transfrontaliers ont chuté de 79,8 % au T4-20, en raison d'une baisse de 92 % pour les touristes étrangers et de 59 % pour les MRE. Les nuitées ont chuté de 82,6 %, en raison d'une réduction de 94 % pour les touristes non-résidents et de 52,3 % pour les résidents. En 2020, les arrivées de touristes ont diminué de 78,5 pour cent par rapport à un gain de 5,2 pour cent en 2019 et les nuitées ont diminué de 72,4 pour cent par rapport à une croissance de 5,1 pour cent en 2019.

La pandémie actuelle pourrait avoir des effets durables sur le tourisme international. Les touristes pourraient devenir plus prudents quant à leurs déplacements à l'étranger. De plus, de nouvelles variantes du virus pourraient encore constituer une menace pendant un certain temps, ce qui augmenterait encore la réticence à l'égard des voyages internationaux. D'un autre côté, bien que la reprise des voyages des touristes étrangers puisse être lente, les voyages à domicile des Marocains résidant à l'étranger pourraient se rétablir plus rapidement dès que la réglementation des voyages le permettra. Étant donné que le séjour moyen des touristes marocains est beaucoup plus long que celui des touristes étrangers (17 jours contre 8 jours en moyenne), le retour des migrants pourrait amortir l'impact de la crise sur les recettes touristiques cette année. Toutefois, l'industrie du tourisme, en particulier les hôtels et les compagnies aériennes, pourrait ne pas connaître de reprise avant un certain temps.

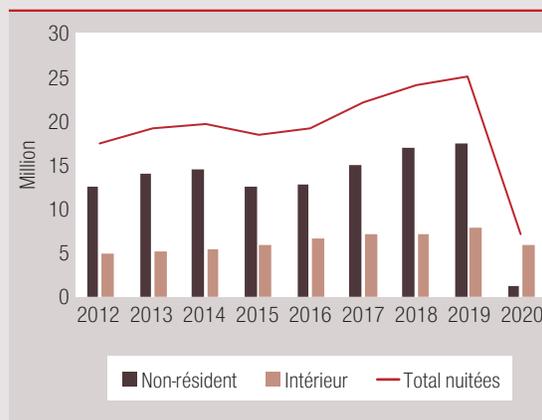
Baisse significative des arrivées de touristes et des recettes touristiques



Source : Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale.

Note : MRE désigne les Marocains résidant à l'étranger.

Le tourisme intérieur a mieux résisté



Source : Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale.

une nouvelle augmentation jusqu'à près de 6,5 % du PIB. En outre, l'encours de la dette des entreprises d'État garanties par le gouvernement central représente plus de 15 % du PIB, et la plupart de ces dettes sont libellées en devises étrangères, ce qui expose les emprunteurs qui n'ont pas de couverture naturelle au risque de change. Ces derniers mois, cependant, le gouvernement a lancé diverses réformes qui devraient renforcer son cadre de gestion du risque budgétaire. Premièrement, comme nous l'avons déjà mentionné, l'ancienne Caisse Central de Garantie a été transformé en une société financière anonyme supervisée par la banque centrale, un dispositif conçu pour permettre à la nouvelle entité de gérer et éventuellement d'absorber une première couche de risque associée aux garanties de crédit des entreprises. Deuxièmement, la restructuration en cours des entreprises publiques devrait améliorer leur gestion financière, contribuant ainsi à réduire la probabilité de défaillance des prêts dans ce secteur. Un autre facteur d'atténuation est que la dette garantie par les entreprises publiques est principalement contractée à des conditions concessionnelles.

La couverture des besoins de financement budgétaire du Maroc pourrait devenir plus difficile dans un contexte de hausse des rendements mondiaux. Les besoins de financement bruts publics ont atteint près de 20 % du PIB en 2020 et, même dans un scénario d'assainissement budgétaire progressif, le gouvernement pourrait devoir mobiliser plus de 16,5 % du PIB par an en moyenne entre 2021 et 2024. Jusqu'à présent, les autorités ont disposé d'une marge de manœuvre suffisante pour couvrir des besoins de financement de cette ampleur à des coûts modérés, grâce à la profondeur des marchés de la dette du Maroc et à un large réservoir d'épargne intérieure, à une politique monétaire accommodante qui a réduit les rendements intérieurs, et à une liquidité abondante sur les marchés financiers internationaux. La meilleure illustration en est l'émission réussie d'une obligation de 3 milliards de dollars américains en décembre 2020, avec un coupon de 2,375 % pour la tranche d'échéance de sept ans ; 3 % pour la tranche d'échéance de 12 ans ; et 4 % pour la tranche d'échéance de 30 ans. Les rendements mondiaux pourraient toutefois augmenter en prévision d'une

hausse de l'inflation associée à la position monétaire et budgétaire ultra-expansionniste des économies avancées, une tendance déjà observée en mars 2021, mais qui s'est atténuée ces dernières semaines. Si la hausse des rendements mondiaux devait reprendre, des sorties de capitaux des marchés émergents et des économies en développement pourraient être déclenchées, créant un environnement plus difficile pour le Maroc pour exploiter les marchés internationaux. En conséquence, le gouvernement pourrait devoir accroître sa dépendance à l'égard des émissions de dette intérieure, ce qui pourrait évincer l'investissement privé (« crowding out ») et ainsi affecter le rythme de la reprise.

Le resserrement des liquidités auquel est confronté le secteur privé pourrait encore entraîner des défauts de paiement généralisés et éroder les fonds propres des banques. Grâce aux programmes de garantie de crédit et aux efforts de refinancement de la banque centrale, les autorités marocaines ont pris des mesures décisives pour éviter que le choc de liquidité déclenché par la pandémie ne se transforme en une crise de solvabilité. Cependant, une majorité d'entreprises marocaines déclarent toujours être confrontées à une aggravation de leur situation de liquidité,¹² et la crise aggrave le problème des retards de paiement, qui était déjà une contrainte majeure pour les petites entreprises avant l'apparition de la pandémie.¹³ En outre, plusieurs études empiriques récentes suggèrent qu'après une crise économique,

¹² Comme mentionné dans l'encadré 1, 92 % des répondants à la deuxième vague de l'enquête sur les entreprises déclarent avoir assisté à une détérioration de leur situation de liquidité depuis le mois d'août 2020. En outre, une enquête menée par le HCP en janvier indique que 40 % des entreprises manquent de liquidités, que 26 % des chefs d'entreprise considèrent qu'ils sont confrontés à un risque grave d'insolvabilité et que 25 % supplémentaires déclarent être confrontés à un risque modéré d'insolvabilité (HCP, 2021a).

¹³ Selon la Confédération générale des entreprises marocaines, depuis le début de la crise, la durée moyenne des délais de paiement entre entreprises a augmenté jusqu'à 52 jours, un problème particulièrement prononcé pour les petites entreprises.

l'accumulation des défaillances est un processus long qui peut prendre plusieurs trimestres avant d'atteindre son point culminant (Muro, 2021). En outre, près d'un tiers des ménages déclarent avoir recours à l'endettement afin de faire face à la perte de revenus causée par la crise (HCP, 2021b). Dans ce contexte, le stock de créances en souffrance est susceptible de continuer à augmenter au-delà de ses niveaux actuels déjà élevés. Bien que les réserves de

capital et de liquidité des banques marocaines soient encore suffisamment importantes pour absorber des pertes de cette ampleur, une nouvelle détérioration de leur portefeuille de crédit pourrait nuire au crédit au secteur privé, ce qui aurait également un impact négatif sur le rythme de la reprise post-COVID. Dans ce contexte, la banque centrale étudie les options permettant d'accélérer la résolution des prêts non performants par la création d'un marché secondaire.

FOCUS SPÉCIAL : COVID-19, INÉGALITÉ ET EMPLOI AU MAROC

Au-delà des effets globaux de la pandémie de COVID-19, il est de plus en plus clair que les conséquences économiques de la crise sont inégalement réparties. Ceci est principalement dû aux impacts disproportionnés sur le marché du travail que la pandémie a sur les segments les plus pauvres de la population au Maroc et dans beaucoup d'autres économies émergentes et en développement. Une particularité du cas marocain est que la réponse du gouvernement à la crise a été efficace pour amortir la réduction de revenu qu'une grande partie des ménages les plus pauvres aurait subie en l'absence des transferts d'argent liquide d'urgence généralisés qui ont été déployés pendant la période de confinement. Cependant, ces mesures étaient de nature temporaire et une approche plus structurelle sera nécessaire pour garantir que les bénéfices de la reprise post-COVID seront distribués de manière égalitaire. Les vastes réformes de la protection sociale et de l'assurance maladie dans lesquelles le Royaume s'est engagé répondent à cette nécessité. En outre, les défis à long terme qui caractérisent les marchés du travail marocains pourraient devoir être abordés, à savoir la capacité insuffisante à créer de nouveaux emplois même lorsque l'économie est en croissance, l'inactivité élevée, en particulier chez les jeunes et la population

féminine, et les niveaux d'informalité qui diminuent lentement.

Les effets inégaux de COVID-19 : preuves à travers le monde

Les citoyens pauvres et vulnérables sont plus exposés aux risques sanitaires posés par la pandémie de COVID-19. Parmi les facteurs d'aggravation du risque qui touchent de manière disproportionnée cette catégorie de la population, on peut citer en particulier les suivants : (i) les personnes pauvres sont plus susceptibles de vivre dans des familles nombreuses, avec de moins bonnes options pour, par exemple, le lavage régulier des mains et l'achat de masques ; (ii) elles sont également plus susceptibles de vivre dans des ménages multigénérationnels, ce qui augmente les risques de transmission pour les personnes âgées vulnérables qui ne peuvent pas être isolées des interactions avec d'autres personnes dans leurs maisons ; (iii) lorsqu'elles travaillent, les personnes pauvres sont plus susceptibles d'être engagées dans des activités en contact avec les clients, et sont moins susceptibles de recevoir un équipement de protection adéquat ; (iv) les segments de la population à faible revenu ont tendance à présenter davantage de problèmes de santé sous-jacents,

comme en témoigne le gradient marqué de l'espérance de vie en fonction de la richesse, ce qui les rend plus susceptibles de tomber gravement malades du COVID ;¹⁴ (v) ils ont également moins accès aux traitements et, pour beaucoup d'entre eux, le coût des consultations médicales et les frais de traitement sont au-dessus de leurs moyens financiers.

Les personnes pauvres et vulnérables ont tendance à être employées dans des secteurs qui ont été plus touchés par la pandémie. Bien que l'on estime qu'à l'échelle mondiale, un emploi sur cinq peut être exercé à domicile, cette proportion tombe à un emploi sur 26 dans les pays à faible revenu (Sanchez et al., 2020). Au sein d'un même pays, la capacité à télétravailler est corrélée au revenu, car les emplois de bureau sont plus adaptés pour être exercés à domicile, et les ménages les plus riches ont tendance à disposer d'une meilleure connectivité internet. En outre, les personnes les plus pauvres sont moins susceptibles de travailler dans le secteur public, qui a mieux réussi à éviter les licenciements et les réductions de salaire. En revanche, ils ont tendance à être engagés dans des activités où la distanciation sociale est difficile à observer, et donc plus susceptibles d'avoir été paralysés par les confinements et les mesures de distanciation sociale (comme la construction, la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre ou le petit commerce de détail). Enfin, étant donné leur plus grande propension à être employés de manière informelle, les individus pauvres sont plus susceptibles d'être non assurés, et donc moins protégés contre les chocs économiques, sanitaires ou du cycle de vie.

La pandémie de COVID-19 accentue également les disparités entre les sexes. Il a été estimé qu'à l'échelle mondiale, le pourcentage de femmes employées dans des secteurs qui ont été sévèrement touchés par la pandémie est plus élevé que celui des hommes : 40 % contre 37 % (Madgavkar et al., 2020 ; ONU Femmes, 2020). En outre, si les hommes semblent être plus nombreux que les femmes à mourir du COVID-19, les femmes sont exposées à un risque d'infection plus élevé car elles représentent jusqu'à 70 % du personnel de santé (Boniol et al., 2019).

Les expériences du passé montrent également qu'il faut s'attendre à ce que les pandémies

augmentent la pauvreté et les inégalités, mais l'ampleur des perturbations causées par COVID-19 est sans précédent. La littérature montre que le SARS, le MERS, le H1N1, Ebola ou Zika ont eu des effets négatifs sur la pauvreté et les inégalités (Barro et al., 2020 ; Furceri et al., 2020 ; Ma et al., 2020). Ce qui est différent dans le cas du COVID, c'est l'ampleur de la pandémie et donc son impact. Selon des projections récentes, l'extrême pauvreté pourrait augmenter d'au moins 119 millions de personnes dans le monde en raison de la COVID-19. En outre, l'inégalité des revenus devrait s'accroître dans les pays à faible revenu comme dans les pays émergents.

Les premières données suggèrent que la COVID-19 exacerbe également les inégalités dans la région MENA. Depuis le début de la pandémie, divers organismes statistiques (dont l'Arabie Saoudite, Djibouti, l'Égypte, l'Irak, la Libye, le Maroc, la Palestine, la Tunisie et le Yémen) ont commencé à collecter des données pour évaluer les impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les ménages.¹⁵ Ses résultats indiquent que les impacts généralisés de la pandémie amplifient les inégalités préexistantes entre les pays riches et les pays pauvres et entre les nantis et les démunis au sein des pays (Sanchez-Paramo et Narayan, 2020). Un bon exemple est celui de la Tunisie, où cinq séries d'entretiens téléphoniques ont été menées entre avril et octobre 2020, nous permettant de suivre l'impact de la pandémie, en contrôlant les différentes caractéristiques des ménages. Parmi les facteurs corrélés à une probabilité plus élevée pour les répondants d'avoir déclaré une détérioration de leur niveau de vie, on trouve les suivants : (i) l'appartenance à des ménages plus pauvres ; (ii) un niveau d'éducation plus faible ; (iii) le

¹⁴ Aux États-Unis par exemple, les hommes américains les plus riches vivent 12 ans de plus que les hommes les plus pauvres, tandis que les femmes américaines les plus riches vivent 10 ans de plus que les femmes les plus pauvres (Isaacs et Choudhury, 2017).

¹⁵ Les résultats de certaines de ces enquêtes peuvent être consultés dans le tableau de bord mondial des enquêtes à haute fréquence COVID-19 de la Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/data/interactive/2020/11/11/covid-19-high-frequency-monitoring-dash-board>.

fait d'être plus jeune ; (iv) le fait d'être sans emploi, indépendant ou travailleur non salarié avec un revenu d'entreprise plus faible que d'habitude, voire nul (pour plus de détails, voir Alfani et al., 2021). Les résultats rapportés pour la Tunisie sont représentatifs des tendances observées ailleurs dans la région.

Les mesures d'atténuation mises en avant dans la région ont généralement été insuffisantes pour éviter une augmentation significative de la pauvreté. Les enquêtes téléphoniques menées dans la région MENA suggèrent qu'une faible proportion des ménages les plus pauvres ont bénéficié de programmes de transferts monétaires (comme on le verra plus loin, le Maroc constitue une exception remarquable à cet égard). Cette situation reflète la forte prévalence du travail informel dans ce segment de la population, ce qui, dans de nombreux cas, a empêché l'accès aux programmes de prestations existants. En conséquence, les fractions de ménages déclarant être en situation d'insécurité alimentaire ont atteint des niveaux dramatiques dans certains pays : en Palestine, jusqu'à 42% des ménages déclarent consommer moins de nourriture, une proportion qui atteint 26% à Djibouti et 16% en Tunisie. En Irak, près de la moitié des ménages interrogés ont adopté au moins une stratégie d'adaptation négative (telle que la vente de biens) pour s'assurer que la famille a suffisamment à manger.

Impact distributif de la pandémie de COVID-19 au Maroc

Le confinement a eu un impact sévère sur le marché du travail marocain. Le *Haut Commissariat au Plan* (HCP) a mené deux enquêtes pour suivre l'impact économique du confinement sur les ménages, l'une en avril et l'autre en juin 2020. Ces enquêtes montrent que 66 % des travailleurs salariés ont dû interrompre leur activité pendant la période de confinement, une proportion qui atteint 74 % dans le cas des travailleurs indépendants et 84 % pour ceux employés dans le secteur de la construction. Cette situation résulte principalement de licenciements temporaires et de la suspension des activités commerciales, bien que la crainte de la contamination ait également joué un rôle, en

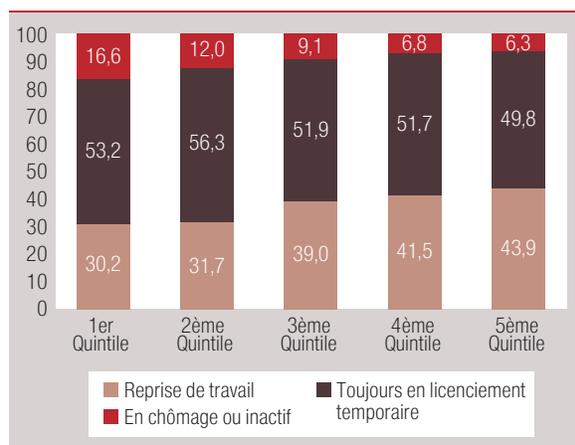
particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes et les personnes âgées.

Le Maroc n'est pas une exception, et l'impact du confinement a été plus sévère pour les segments les plus vulnérables de la population.

En effet, 72 % des répondants aux enquêtes qui ont dû cesser leur activité appartenaient aux 40 % les plus pauvres, alors qu'un peu moins de la moitié des 20 % les plus riches se sont retrouvés dans cette situation. Le travail à distance est beaucoup plus répandu chez les cadres supérieurs (61 % à temps plein ou en alternance avec le travail sur site) que pour les autres catégories de travailleurs, et surtout pour les indépendants, dont seulement 10 % pouvaient opter pour cette option. Près de 62% des travailleurs salariés ont déclaré avoir subi une baisse de leurs revenus. Toutefois, alors que 74 % des travailleurs salariés appartenant aux 20 % les plus pauvres étaient dans cette situation, seuls 44 % de ceux appartenant aux 20 % les plus riches ont fait état d'une baisse de leurs revenus. Sans surprise, l'ampleur de la baisse moyenne des revenus semble également être négativement corrélée au statut socio-économique, atteignant 67 % pour les deux quintiles inférieurs, contre 32 % pour le quintile supérieur.

Les personnes plus aisées sont plus susceptibles d'avoir repris le travail après la fin de la période de confinement. Au 24 juin 2020, plus de la moitié des actifs occupés marocains (53 %) étaient toujours en chômage technique, tandis que 36 % avaient repris leur activité, et 11 % étaient soit à la recherche d'un nouvel emploi, soit inactifs. Toutefois, ces proportions cachent des variations importantes selon le statut social, passant progressivement de 30,2% pour les travailleurs du 1er quintile à 43,9 % pour les répondants du 5ème quintile (figure 10). En outre, les travailleurs urbains étaient plus susceptibles de reprendre leur activité que les travailleurs ruraux (39% contre 31%), un résultat qui peut également être dû à la sécheresse. Le secteur d'activité est également important, puisque 44 pour cent des travailleurs des secteurs manufacturiers ont déclaré avoir repris leur emploi, contre 41 pour cent dans le commerce, 34 pour cent dans les services, 33 pour cent dans la construction et seulement 32 pour cent dans l'agriculture.

FIGURE 10 • Situation professionnelle après le confinement des travailleurs ayant cessé de travailler, par quintiles



Source : HCP-2020, premier et deuxième panels COVID-19.

Les programmes de transferts en espèces mis en œuvre par le gouvernement sont devenus une source d'aide cruciale, en particulier pour les ménages à faibles revenus.¹⁶ Environ 30 % de

de la population en âge de travailler a demandé l'une ou l'autre forme d'aide, que 73 % des demandeurs ont obtenue (22,4 % de la population totale en âge de travailler, soit près de 6 millions de personnes).¹⁷ Preuve de l'effet amortisseur de ces programmes, les aides publiques ont compensé en moyenne 35 % des pertes de revenus. En outre, la part des travailleurs ayant bénéficié d'une forme d'aide publique diminue avec leur niveau de revenu, atteignant 27 pour cent dans le quintile inférieur contre seulement 13 pour cent pour le quintile supérieur. Les travailleurs des secteurs de la construction et du commerce (60 et 51 pour cent respectivement) étaient beaucoup plus susceptibles de bénéficier du soutien du gouvernement que les travailleurs des secteurs de l'agriculture et des services (36 et 33 pour cent respectivement). En revanche, les femmes semblent avoir été moins susceptibles de bénéficier de ces programmes (10 pour cent, contre 35 pour cent pour les hommes), et l'ampleur relative des transferts qu'elles ont reçus était également plus faible (20 pour cent de la perte de revenu, contre 39 pour cent pour les hommes).

Les politiques du gouvernement au moment du COVID-19 ont permis d'éviter une augmentation

de la pauvreté bien plus importante que celle qui se serait matérialisée autrement. À l'aide d'une nouvelle enquête sur le revenu des ménages, le HCP a estimé que, sans les programmes de transferts monétaires d'urgence, le taux de pauvreté (seuil de pauvreté national) aurait augmenté de 1,7 % en 2019 à 11,7 % pendant la période de confinement, tandis que la vulnérabilité aurait augmenté de 7,3 % à 16,7 %, et l'indice de Gini de 38,5 à 44,4 (HCP, 2021c). Cependant, à la suite de ces programmes, les taux de pauvreté et de vulnérabilité n'ont que légèrement augmenté (respectivement de 2,5 et 8,9 %), tandis que l'indice de Gini a à peine bougé. Cette conclusion sur les effets atténuants des programmes de transferts monétaires est cohérente avec les résultats de récentes micro-simulations menées par la Banque mondiale dans le contexte spécifique de l'économie bleue (encadré 3).

Tendances à long terme des marchés du travail au Maroc

Les marchés du travail marocains présentent certains défis de longue date qui pourraient handicaper le caractère inclusif de la reprise économique post-COVID. Bien que les mesures d'urgence adoptées par les autorités se soient avérées très efficaces pour amortir les effets de la pandémie sur les segments les plus défavorisés de la population marocaine, leur nature temporaire implique qu'une approche plus structurelle sera nécessaire pour garantir que les bénéfices de la reprise soient équitablement partagés. À cette fin, la réforme en cours du cadre de protection sociale que les autorités

¹⁶ Les autorités marocaines ont déployé des efforts sans précédent pour aider financièrement les ménages marocains pendant les 14 semaines de confinement. Les travailleurs formels (affiliés à la sécurité sociale) touchés par la pandémie ont reçu un transfert mensuel de 2 000 MAD (223 USD), et les travailleurs informels ont reçu un transfert mensuel de 800 à 1 200 MAD (89 à 134 USD) selon la taille de leur ménage.

¹⁷ Les programmes COVID de Tadamon visaient à compenser les travailleurs informels pour l'impact du COVID. Le nombre total de bénéficiaires s'élevait à près de 4,5 millions.

ENCADRÉ 3. ANALYSE DE MICRO-SIMULATION DES EFFETS DU COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE BLEUE

L'analyse présentée dans cet encadré quantifie les effets socio-économiques de la COVID-19 sur les travailleurs des secteurs de la pêche et du tourisme bleu au Maroc, deux secteurs stratégiques qui ont affiché des taux de croissance significatifs en période pré-COVID. En effet, le Maroc possède un long littoral sur la Méditerranée et l'Atlantique, qui constitue une zone économique marine. Les secteurs de la pêche et du tourisme bleu emploient plus d'un million de personnes et contribuent à plus de 10 % du PIB national. Les activités de pêche et de transformation du poisson représentent environ 3 pour cent du PIB national, avec une part importante de travailleurs opérant dans le secteur informel.

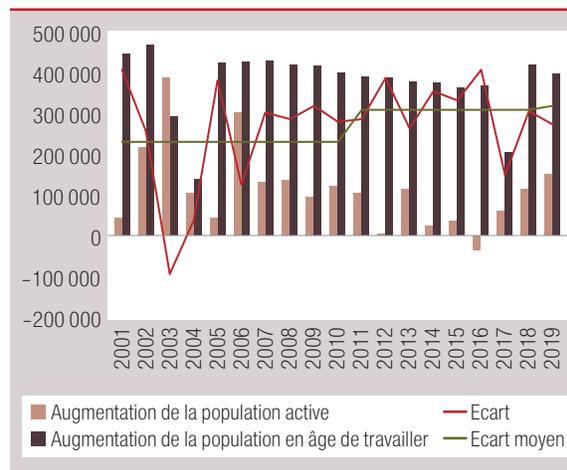
Pour estimer les effets produits par le verrouillage, l'analyse présentée ici tient également compte des mesures d'atténuation des politiques mises en œuvre par le gouvernement durant les premiers stades de la pandémie. Elle utilise des données recueillies par une enquête sur la population active menée en 2018 et représentative de la population marocaine, et les informations sur la réponse publique à la crise ont été obtenues auprès de différentes sources. Ces données ont été utilisées pour réaliser une micro-simulation qui quantifie l'impact de COVID-19 sur les résultats en matière de pauvreté et d'emploi.

Les résultats de la micro-simulation confirment que la phase initiale de la pandémie a eu un impact massif sur le tourisme, tandis que le secteur de la pêche a subi des effets un peu plus légers. Plus précisément, près de 13 % des pêcheurs ont perdu leur emploi, contre 76 % pour les travailleurs du secteur du tourisme bleu. Les effets de la pandémie sur les revenus et la pauvreté ont toutefois été atténués par les programmes de compensation du Maroc. En l'absence de ces programmes, les effets de COVID-19 auraient été une réduction de 39 pour cent des dépenses par habitant pour les pêcheurs et de 49 pour cent pour les employés du tourisme bleu. Grâce aux transferts en espèces, la réduction des dépenses par habitant a été limitée à seulement 19 et 33 pour cent, respectivement. En outre, sans le programme de compensation gouvernemental, 26 points de pourcentage de pêcheurs supplémentaires et 34 pour cent de travailleurs du tourisme bleu seraient tombés sous le seuil de pauvreté de 5,5 USD par jour. Grâce au programme de compensation, cette augmentation a été limitée à 14 pour cent dans le cas des pêcheurs et à 19 pour cent pour les employés du tourisme bleu.

mettent en avant est une étape importante. Mais pour accroître la prospérité partagée, l'économie marocaine doit également générer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité que dans le passé récent. Cette section résume les messages clés d'un récent *rapport conjoint du HCP et de la Banque mondiale* sur les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les marchés du travail au Maroc (HCP – Banque mondiale, 2021).

Malgré sa croissance soutenue au cours des dernières décennies, l'économie marocaine n'a pas réussi à générer suffisamment d'emplois pour absorber l'augmentation de la population en âge de travailler. Alors que la population en âge de travailler s'est accrue en moyenne d'environ 372 000 individus par an entre 2001 et 2019, l'économie n'a pu créer en moyenne que 112 mille emplois supplémentaires par an – laissant un déficit annuel moyen de 262 mille emplois. Cet écart s'est aggravé, passant de 227 mille entre 2001 et 2009 à 300 mille entre 2010 et 2019 (figure 11). Dans ce contexte, l'évolution contenue du taux de chômage, qui évolue dans une fourchette de 8 à 12 % depuis la crise financière, est en partie le résultat d'un taux d'activité relativement faible, puisque 54 % de

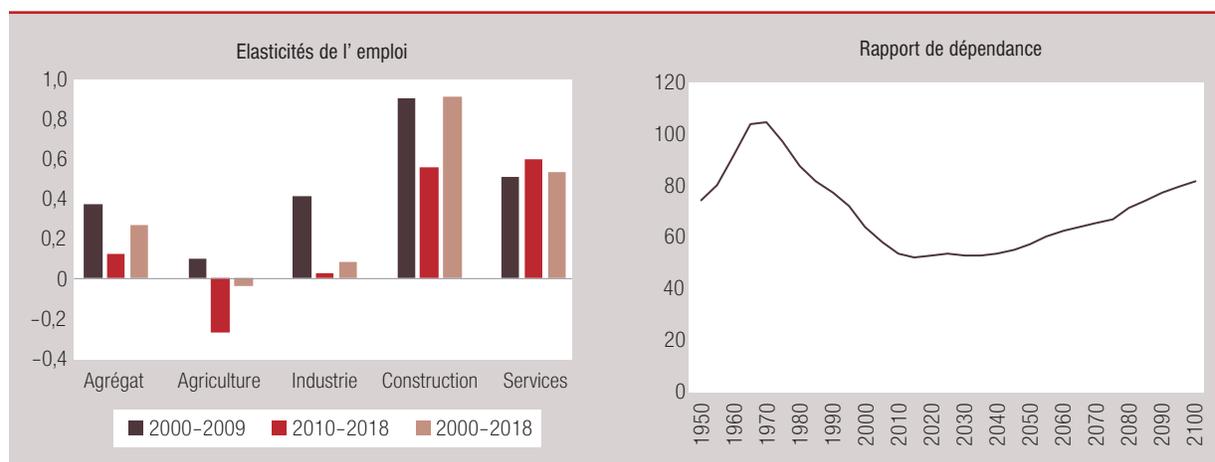
FIGURE 11 • Évolution annuelle de la population en âge de travailler et de l'emploi, 2001-2019



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

la population en âge de travailler était classée comme inactive en 2019. Divers facteurs expliquent l'incapacité du marché du travail à absorber la population en âge de travailler, et le défi de l'emploi peut être envisagé sous deux angles différents : l'un lié à la pénurie d'emplois

FIGURE 12 • Elasticités de l'emploi et b) rapport de dépendance dans le temps



Source : Nations unies, Perspectives de la population mondiale, 2019.

Notes : (i) le taux de dépendance est un rapport âge-population entre les personnes qui ne font généralement pas partie de la population active (0-14 ans et 65+ ans) et les personnes en âge de travailler (15-64 ans) ; (ii) l'élasticité sur les périodes 2000-2009 - et 2010-2018, et entre 2000 et 2018 a été générée à l'aide d'un modèle de régression log-linéaire multivarié suivant Kapsos (2005).

nécessaires pour satisfaire l'offre de main-d'œuvre, et l'autre concernant la mauvaise qualité des emplois créés. Les éléments qui contribuent à ces défis sont la forte croissance démographique, la faible intensité d'emplois créés par l'activité économique, la lenteur de l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des facteurs de production et la lenteur du changement structurel de l'économie.

La croissance économique du Maroc n'est pas intensive en emplois, un problème qui semble s'être aggravé avec le temps.

La croissance dite « pauvre en emplois » qui caractérise l'économie marocaine (Dadush, 2017) peut être analysée en calculant les élasticité emploi-production.¹⁸ L'élasticité de l'emploi à la croissance pour l'économie agrégée était de 0,27 entre 2000 et 2018 (figure 12). Les résultats montrent également que la croissance économique a entraîné moins d'emplois supplémentaires depuis 2010 que dans la décennie précédente : 0,12 % d'augmentation de l'emploi pour un pour cent d'augmentation supplémentaire de la production contre 0,37 avant 2010. Les différences par secteur sont assez marquées, la construction et les services générant plus d'emplois par unité supplémentaire de croissance de la production que le reste de l'économie, tandis que l'agriculture est un cas particulier, étant donné qu'elle présente une diminution de 0,27 % de l'emploi pour une

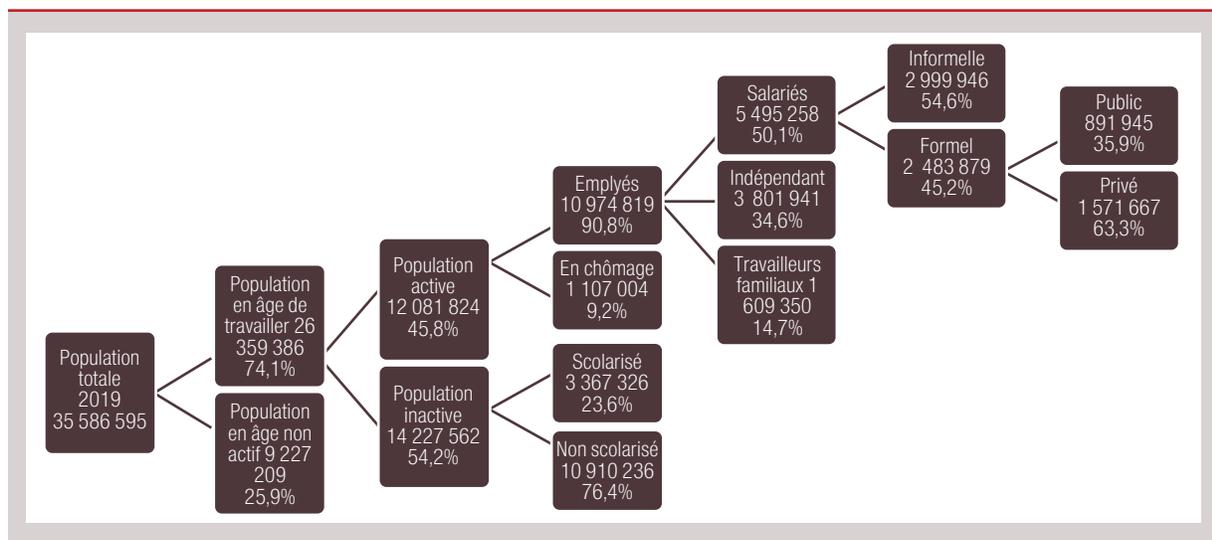
augmentation d'un pour cent de la production (2010-2018).

La croissance de la productivité du travail reflète une forte accumulation de capital, mais pas une plus grande efficacité économique.

Sur la période 2000-2014, le capital physique a apporté 60 % de la croissance du Maroc (Chaffour 2018). Cela est le résultat d'élévées investissements, dont une part importante provient du secteur public. Cependant, cette accumulation de capital n'a pas généré une croissance élevée. En effet, le HCP (2016b) a montré que les investissements en capital au Maroc ont une efficacité et des rendements marginaux décroissants. Les gains d'efficacité sont donc essentiels pour créer des opportunités de croissance et de l'emploi, notamment de bons emplois. Par ailleurs, trois facteurs peuvent expliquer la faiblesse du lien entre l'accumulation de capital et l'efficacité dans le pays : le capital accumulé est de « faible qualité », il n'a pas été alloué efficacement aux secteurs potentiellement

¹⁸ L'élasticité de l'emploi est la variation en pourcentage du nombre de personnes employées dans une économie ou une région associée à une variation en pourcentage de la production économique, mesurée par le produit intérieur brut. Les élasticité sont ici calculées à l'aide d'un modèle de régression log-linéaire multivarié Kapsos (2005).

FIGURE 13 • Statut professionnel de la population au Maroc, 2019



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

dynamiques, et les compétences de la main-d'œuvre n'ont pas été suffisantes pour exploiter pleinement le capital (Abbad, 2018).

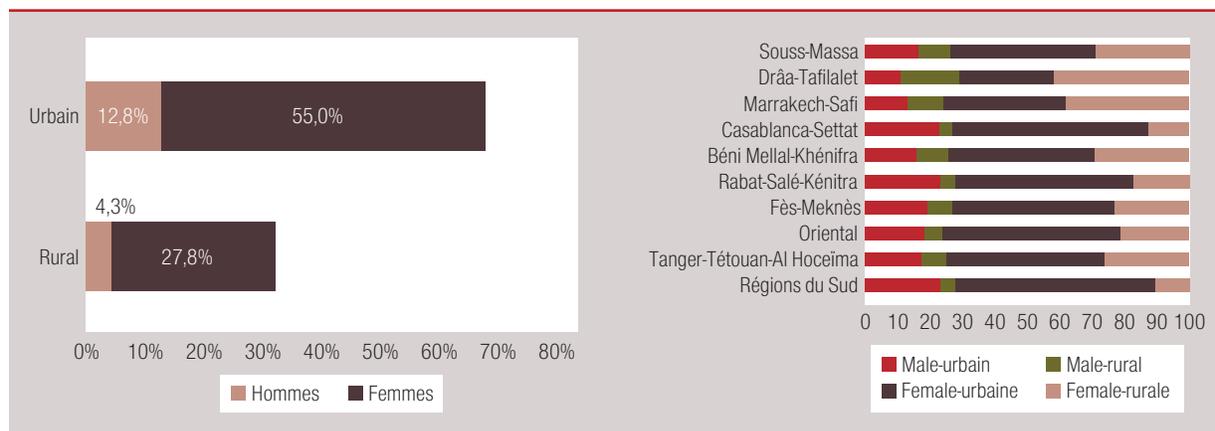
La situation démographique du Maroc constitue une opportunité économique sous-exploitée pour le pays. Son taux de dépendance (part de la population totale de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans par rapport à la population en âge de travailler) a nettement diminué entre 1970 et 2010. En outre, il devrait rester à un faible niveau au cours des deux prochaines décennies. Cela est dû en grande partie à une forte baisse du taux de fécondité, qui est passé de 7 enfants par femme en 1960 à environ 2,2 en 2014 (HCP, 2016). En conséquence, on observe à la fois un ralentissement de la croissance de la population globale et un changement dans la structure de la population. Une telle augmentation de la population en âge de travailler a le potentiel de stimuler la croissance économique, ce que l'on appelle la «fenêtre d'opportunité démographique». Toutefois, pour qu'une structure démographique favorable se traduise par une croissance économique plus rapide, il faut créer suffisamment d'emplois pour absorber les jeunes qui entrent dans la population active, ce qui n'est pas le cas au Maroc.

Les taux d'inactivité sont élevés et en augmentation. Preuve de ce défi, la catégorie des

inactifs représentait environ 9 millions de personnes en 2000, et a depuis augmenté pour atteindre environ 14 millions en 2019 (Figure 13).¹⁹ Au lieu de diminuer – comme on pourrait s'y attendre en raison de l'augmentation des niveaux d'éducation, l'inactivité des femmes a augmenté au cours des dernières décennies, faisant du Maroc l'un des pays les moins performants en termes de participation des femmes à la population active (PFPA), actuellement à environ 22 pour cent, ce qui représente une perte sous-utilisation du capital humain, en particulier compte tenu des investissements coûteux dans l'éducation que le Maroc a fait ces dernières années. La répartition des inactifs est assez uniforme entre les régions. Comme au niveau national, la grande majorité des inactifs sont des femmes vivant dans les zones urbaines et, fait assez intéressant, dans toutes les régions, les femmes représentent jusqu'à 76 % de l'ensemble des inactifs. Le profil le plus courant – les femmes urbaines – est particulièrement présent dans la région la plus peuplée (Casablanca-Settat) et la moins peuplée (régions du sud), où ce profil représente environ

¹⁹ Les inactifs sont ceux qui ne sont ni employés dans une activité économique ni à la recherche d'un emploi (c'est-à-dire les personnes au foyer, les étudiants, les retraités et les autres inactifs).

FIGURE 14 • Le profil de la population inactive, 2019



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

61 % des inactifs locaux dans les deux régions. En revanche, dans la région du Drâa-Tafilalet, relativement plus pauvre et plus rurale, les femmes vivant en milieu rural représentent 42 % des inactifs.

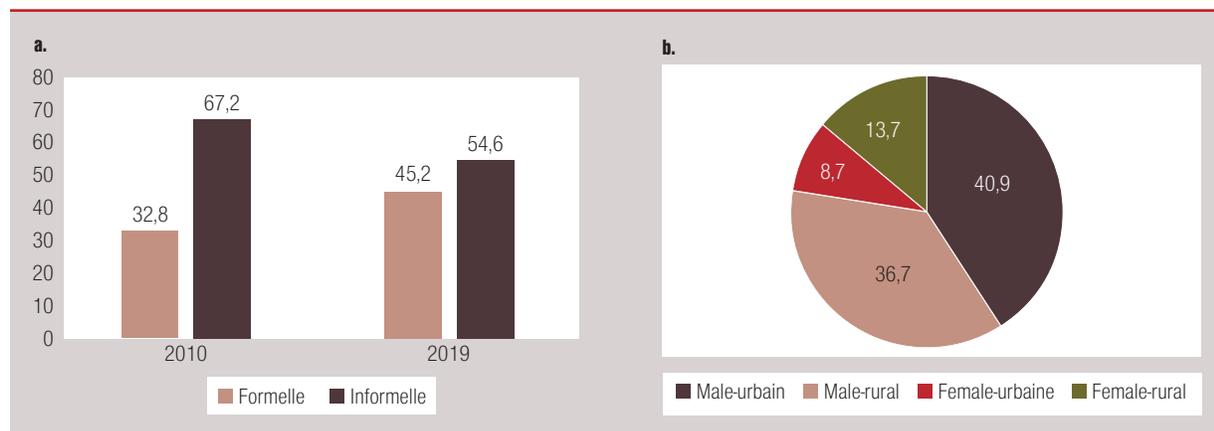
L’informalité a diminué mais reste très répandue. Entre 2000 et 2019, le nombre de salariés formels a augmenté de 1,3 million d’individus. Cependant, une majorité de travailleurs marocains (près de 3 millions en 2019, soit 54,6 pour cent des salariés) continuent de ne pas payer d’impôts sur leurs revenus, n’ont pas de contrats réguliers et, surtout, ne cotisent pas à un régime de retraite et ne sont pas couverts par une assurance maladie, à moins de faire partie du *Régime d’Assistance Médicale* (RAMED), un régime social d’assurance maladie financé par l’État (Figure 15).²⁰ Les salariés informels sont généralement des hommes ayant un faible niveau d’éducation. La population informelle se répartit presque également entre les zones urbaines et rurales (49,6 et 50,4 pour cent du total respectivement). Cependant, étant donné le processus d’urbanisation qui a eu lieu au Maroc (64 pour cent de sa population vit maintenant dans des centres urbains), cela implique que l’incidence de l’informalité est beaucoup plus élevée dans les zones rurales. Le processus de formalisation a été plus intense parmi les travailleurs peu qualifiés que parmi les travailleurs hautement qualifiés, ce qui suggère qu’une majorité des nouveaux salariés formels ont trouvé des emplois dans les services à faible valeur ajoutée et les secteurs manufacturiers.

Les différences de statut des hommes et des femmes sur le marché du travail commencent tôt dans la vie et s’amplifient avec l’âge.

Bien que le taux de fréquentation du premier cycle de l’enseignement secondaire soit aujourd’hui relativement élevé, avec 80 % des femmes de 15 ans et 95 % des hommes de 15 ans scolarisés, les différences entre les sexes commencent à se manifester peu après. En 2019, la plupart des jeunes hommes ont poursuivi leurs études secondaires, environ 10 à 15 % ont commencé à travailler et seul un petit pourcentage est devenu «ni en emploi, ni en études, ni en formation» (NEET). La figure 16 illustre un scénario différent pour les jeunes femmes, avec des proportions élevées qui poursuivent leur scolarité, ou qui deviennent «non scolarisé, sans emploi ni formation» à mesure que l’âge augmente. En outre, la scolarisation semble diminuer beaucoup plus rapidement pour les femmes que pour les hommes : à l’âge de 18 ans, environ 60 % des femmes étaient encore scolarisées, contre 80 % des hommes. En

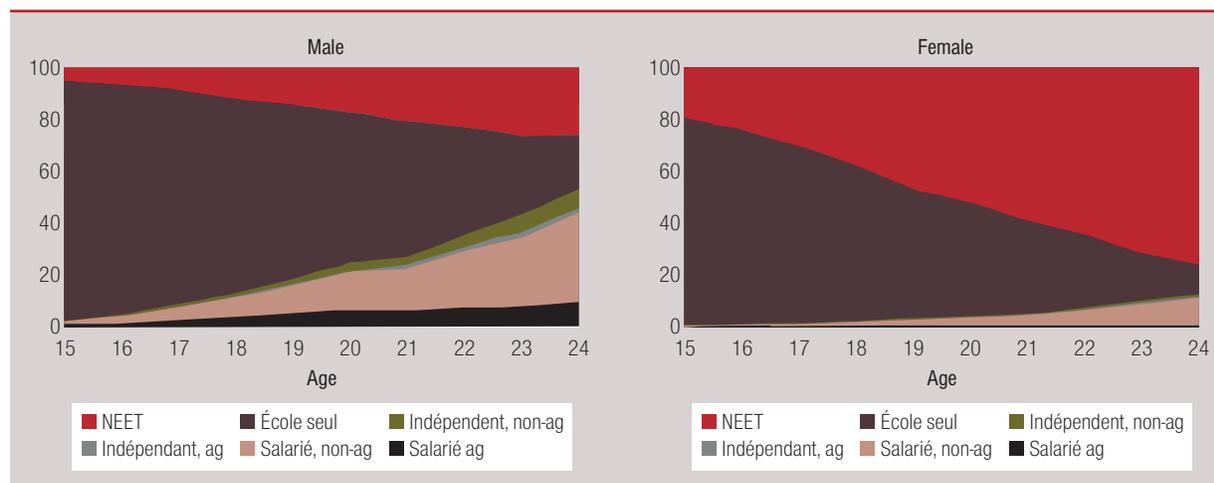
²⁰ En 2002, le gouvernement marocain a lancé une série de réformes du financement de la santé afin d’établir une couverture sanitaire universelle par le biais d’un régime social d’assurance maladie subventionné. Dans le cadre du *Régime d’assistance médicale* (RAMED), les pauvres ne versent aucune contribution, les personnes vulnérables versent de petites contributions et toutes les autres personnes sont couvertes par des régimes d’assurance maladie obligatoire non subventionnés (*Assurance Maladie Obligatoire, AMO*).

FIGURE 15 • Salariés formels et informels dans le temps (a) et profil des salariés informels en 2019 (b)



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

FIGURE 16 • Statut professionnel de la population au Maroc, 2019



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

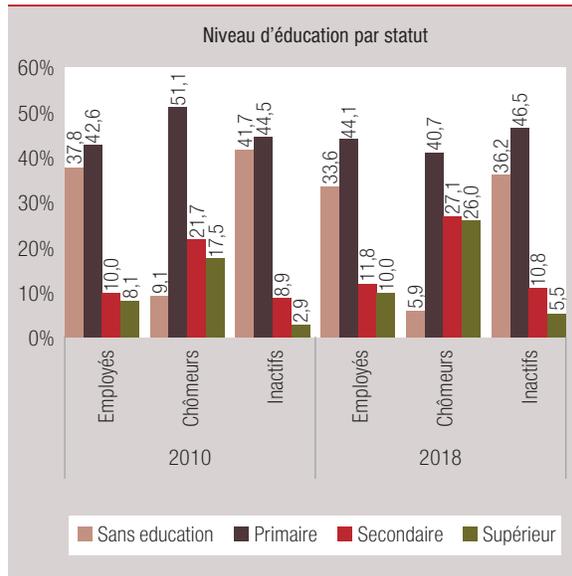
outre, environ 22 % des hommes de 24 ans étaient NEET en 2019, contre plus de 70 % des femmes – une différence très importante qui indique un repli sévère pour les femmes (Alfani et al. 2020).

L'universalisation de la scolarité conduit à une amélioration du niveau d'instruction. Au cours des deux dernières décennies, la part des personnes en âge de travailler n'ayant qu'un faible niveau d'instruction a considérablement diminué, ce qui se traduit par une main-d'œuvre plus instruite. En conséquence, la durée moyenne de scolarisation de la population marocaine a atteint 5,6 ans en 2019 – 6,6 ans pour les hommes et 4,7 ans pour les femmes

(PNUD 2020, IDH). Malgré ces progrès, environ 78 pour cent des actifs occupés n'avaient pas été scolarisés ou n'avaient suivi qu'un enseignement primaire en 2018 (figure 17). Seuls 12 pour cent avaient suivi un enseignement secondaire, et à peine 10 pour cent un enseignement postsecondaire.

Mais l'employabilité des diplômés de l'enseignement postsecondaire constitue une source de préoccupation majeure. De manière surprenante, les personnes hautement diplômées affichent des résultats médiocres sur le marché du travail. En 2018, la population en âge de travailler ayant fait des études postsecondaires représentait

FIGURE 17 • Niveau d'études de la population en âge de travailler, par statut de la main-d'œuvre, 2010 et 2018



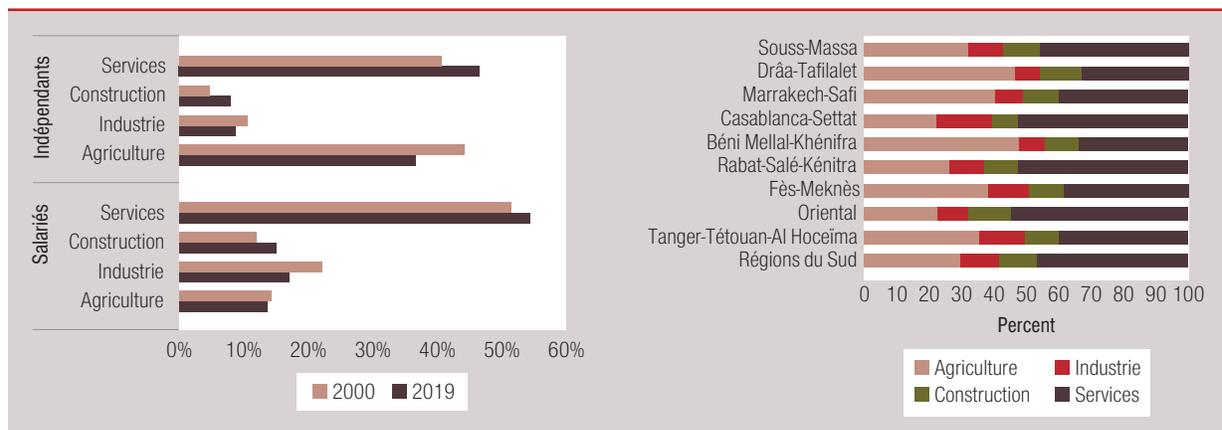
Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

26 % des chômeurs, tandis que la part de la population active ayant fait des études supérieures était de 10 %, diminuant à 5 % dans le cas des inactifs. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par la création limitée d'emplois plus qualifiés au Maroc, compte tenu de la faible croissance des secteurs à plus forte valeur ajoutée de l'économie. Cependant, la situation soulève également la question de savoir

si les compétences acquises dans l'enseignement postsecondaire correspondent aux besoins des employeurs.

La main-d'œuvre a eu tendance à se diriger vers les services à faible productivité et le secteur de la construction, ce qui suggère que la transformation structurelle de l'économie marocaine a été lente. Entre 2000 et 2019, le nombre total de salariés marocains a augmenté de plus de 2,1 millions, dont 1,3 million ont trouvé un emploi dans les services. Un autre secteur qui a gagné du poids au cours de cette période est celui de la construction, par opposition au secteur de l'agriculture, dont la participation à l'emploi total a à peine changé au cours des deux dernières décennies, et du secteur de l'industrie, dont le poids relatif a diminué, ce qui témoigne de la lenteur de la transformation structurelle de l'économie marocaine. Des tendances similaires sont observées chez les travailleurs indépendants. Ces tendances cachent toutefois d'importantes différences régionales dans l'évolution de la composition sectorielle du marché du travail. La part de la population active dans le secteur de la construction est particulièrement élevée dans les provinces peu peuplées (par exemple, le Drâa-Tafilalet et l'Oriental), tandis que les travailleurs des services se concentrent surtout dans les zones densément peuplées (par exemple, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra). La présence des travailleurs

FIGURE 18 • Variation des travailleurs par secteur en 2000 et 2019. b) Répartition sectorielle des travailleurs par région en 2019



Source : HCP – Banque mondiale, 2021.

des services est particulièrement élevée dans les destinations touristiques, comme dans la province d'Agadir (61 % des travailleurs sont des travailleurs des services), Marrakech (65 %), Fès (60 %), et dans les deux pôles de croissance de Casablanca (66 %) et Rabat (81 %).

La voie à suivre

En conclusion, le Maroc doit relever un ensemble de défis spécifiques pour que le marché du travail contribue au développement et à la croissance économique, tout en générant des opportunités pour tous. Après le lancement du rapport sur l'emploi que nous avons résumé ci-dessus, la Banque mondiale, en collaboration avec des think-tanks marocains et le HCP, mènera des recherches ciblées pour fournir des preuves qui aideront les décideurs politiques à relever ces défis du marché du travail. Les données seront un élément essentiel de cette analyse et le chapitre identifie les besoins en données et les lacunes actuelles. Il est important de souligner que l'analyse des politiques que nous effectuons sera également informée par les expériences des pays qui ont fait face à des défis similaires à ceux identifiés dans ce rapport pour le Maroc.

Quatre défis clés ont été identifiés comme des éléments cruciaux pour améliorer la performance du marché du travail marocain : (i) accélérer la transformation structurelle pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans des secteurs à plus forte productivité ; (ii) encourager la formalisation et améliorer la qualité des emplois ; (iii) augmenter la participation des femmes à la population active (PFPA) et faciliter l'accès des femmes à de meilleurs emplois ; et (iv) soutenir les jeunes dans leur transition de l'éducation au marché du travail et réduire le grand nombre de jeunes en chômage.

La lenteur du processus de transformation structurelle a entravé la création d'emplois plus nombreux, de meilleure qualité et inclusifs. Les expériences de développement réussies qui se traduisent par une forte création d'emplois ont été menées par un processus de changement structurel, où les ressources se déplacent au fil du

temps des secteurs et activités moins productifs vers les plus productifs. Le Maroc a connu une certaine transformation structurelle, mais le processus a été lent par rapport à celui des pays de comparaison. En effet, les travailleurs ont quitté l'agriculture, mais sans que les emplois industriels puissent les absorber. Parallèlement, l'augmentation de la part des services a également été lente par rapport aux pays de comparaison, et une grande partie des travailleurs reste engagée dans les services informels.

Les avantages de la formalisation devraient être étendus, en particulier dans certains secteurs. Malgré la formalisation en augmentation, la majorité de la population active reste dans le secteur informel, et ces travailleurs ou les indépendants n'ont pas accès à des contrats réguliers, à des régimes de retraite ou à une assurance maladie de qualité et fiable. La réforme fondamentale du système de protection sociale et d'assurance maladie qui est en train de s'amorcer va étendre la couverture de l'assurance maladie et des allocations familiales aux personnes travaillant dans le secteur informel, ce qui constitue un changement très important. Mais la persistance de l'informalité dans certaines parties de l'économie est probablement le reflet d'une faible productivité. L'augmentation de la productivité et de la formalisation, qui pourrait également avoir un impact important sur les recettes fiscales, doit rester un objectif important pour l'économie marocaine.

Le marché du travail n'a pas été inclusif, les femmes étant particulièrement désavantagées. La participation des femmes à la population active (PFPA) du Maroc était proche de 22 % en 2019, ce qui est un taux faible même au sein de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). De plus, c'est un problème qui s'est aggravé malgré une amélioration continue de l'accès des femmes à l'éducation. En outre, parmi les femmes qui travaillent, beaucoup occupent des emplois de faible qualité. L'exclusion des femmes d'une pleine participation au marché du travail indique qu'il est nécessaire de s'attaquer à divers facteurs, notamment les normes sociales persistantes, qui peuvent limiter leurs options de travail.

Les jeunes constituent l'autre grand groupe de population qui éprouve de grandes

difficultés à intégrer le marché du travail. Bien que les niveaux d'alphabétisation se sont améliorés, environ un tiers des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Le phénomène NEET a laissé un grand nombre de jeunes travailleurs découragés, ce qui peut entraver leur capacité à long terme à acquérir des compétences et à contribuer à l'économie. En même temps, le chômage reste très élevé parmi les jeunes bien formés, ce qui aura des conséquences préoccupantes pour l'économie et l'inclusion sociale à l'avenir.

Le nouveau modèle de développement qui vient d'être publié, présente des éléments fondamentaux qui pourraient mener à une

croissance économique plus favorable à l'emploi.

Ce modèle de développement centré sur l'emploi comprendrait probablement un regain d'intérêt pour le développement humain et le renforcement des compétences pertinentes de la jeune population, une augmentation significative de la participation des femmes au marché du travail, une dynamisation du secteur privé en stimulant la concurrence et la compétitivité, un effort concerté pour utiliser les technologies financières et numériques afin d'atteindre un plus grand nombre de ménages et d'entreprises, ainsi qu'une révision des institutions du marché du travail existantes pour faciliter l'intégration et les transitions professionnelles.



RÉFÉRENCES

- Abbad, Taoufik. 2017. Capital Accumulation and Productivity Gains in Morocco. Rabat: OCP Policy Center, Policy Brief 17/24.
- Alfani, Federica, Fabio Clementi, Michele Fabiani, Vasco Molini, and Enzo Valentini. 2020. "Once NEET, Always NEET? A Synthetic Panel Approach to Analyze the Moroccan Labor Market. Policy Research Working Paper 9238. World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33747>.
- Alfani, Federica, Dorra Dhrif, Vasco Molini, Dan Pavelesku, Marco Ranzani. 2021. "Living Standards of Tunisian Households in the Midst of the COVID-19 Pandemic". World Bank Policy Research Working Paper 9581.
- BAM, 2020. "Rapport sur la Stabilité Financière. Supplément COVID".
- Barro, R., Ursúa, J., & Weng, J. (2020). The Coronavirus and the Great Influenza Pandemic: Lessons from the "Spanish Flu" for the Coronavirus's Potential Effects on Mortality and Economic Activity (No. w26866; p. w26866). National Bureau of Economic Research.
- Boniol M, Mclsaac M, Xu L, Wuliji T, Diallo K, Campbell J. 2019 Gender equity in the health workforce: analysis of 104 countries. Working paper 1. Geneva: World Health Organization.
- Chauffour, Jean-Pierre. 2018. Morocco 2040: Emerging by Investing in Intangible Capital. Directions in Development. Washington, DC: World Bank.
- Furceri, D, P Loungani, J D Ostry, and P Pizzuto, 2020, "Will Covid-19 affect inequality? Evidence from past pandemics," Covid Economics 12: 138–57.
- HCP (Haut Commissariat au Plan). 2016a. Presentation of the Results of the National Survey on Household Consumption and Expenditure 2013/2014. Kingdom of Morocco.
- HCP, 2016b. "Étude sur le Rendement du Capital Physique au Maroc."
- HCP, 2020a. "Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages: Note de synthèse des principaux résultats".
- HCP, 2020b. "Répercussions de la pandémie covid-19 sur la situation économique des ménages".
- HCP, 2021a. "Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises. 3ème enquête – Janvier 2021"
- HCP, 2021b. "Enquête de conjoncture auprès des ménages".

- HCP, 2021c. "Évolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie COVID-19 sur les inégalités sociales".
- HCP – World Bank, 2021. "Morocco's Jobs Landscape: Identifying Constraints to an Inclusive Labor Market. International Development in Focus. Washington, DC: World Bank."
- IFC, 2019. "Creating Markets in Morocco: Country Private Sector Diagnostic".
- Kapsos, Stephen. 2005. "The Employment Intensity of Growth: Trends and Macroeconomic Determinants." Geneva: Employment Strategy Paper 2005/12, International Labour Office.
- Ma, C, J Rogers and S Zhou (2020), "Global economic and financial effects of 21st century pandemics and epidemics", Covid Economics 5: 56–78.
- Madgavkar et al., 2020. "COVID-19 and gender equality: Countering the regressive effects" – McKinsey Global Institute.
- Muro, Sergio. 2021. The Calm Before the Storm : Early Evidence on Business Insolvency Filings After the Onset of COVID-19. COVID-19 Notes; World Bank, Washington, DC.
- Sanchez, D.G., N. G. Parra, C. Ozden, B. Rijkers, M. Viollaz and Hernan Winkler 2020. Who on Earth Can Work from Home? 2020. World Bank Policy Research Paper no. 9347.
- UN Women, 2020. "The impact of COVID-19 on women". Policy Brief.
- World Bank, 2020a. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC: World Bank.
- World Bank, 2020b. "The Human Capital Index. 2020 Update". Washington, DC: World Bank.
- World Bank, 2021. "Étude Greenback Morocco. Rapport des résultats des groupes de discussion sur les transferts de fonds". Washington, DC: World Bank.

ANNEXE DE DONNEES

TABLEAU 1 • Maroc: Indicateurs Economiques Sélectionnés, Indicateurs, 2018-2024

	2018	2019	Estimé		Projetée		
			2020	2021	2022	2023	2024
Economie réelle	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
PIB (Produit Intérieur Brut) réel	3,1	2,5	-7,1	4,6	3,4	3,7	3,8
PIB agricole	3,7	-5,8	-8,0	13,5	2,0	3,6	3,6
PIB non-agricole	3,1	3,5	-7,0	3,3	3,7	3,8	4,0
Industrie	3,0	3,5	-5,6	3,4	3,6	3,7	3,7
Services	3,1	3,8	-7,4	3,0	3,7	3,9	4,1
Consommation privée	3,4	1,8	-8,7	3,9	4,3	4,5	4,5
Consommation gouvernementale	2,7	4,7	4,4	5,6	4,7	4,5	4,0
Investissement brut en capital fixe	1,2	1,0	-8,6	5,5	5,7	5,9	6,1
Exportations, biens et services	6,0	5,5	-14,8	7,6	6,3	7,5	8,0
Importations, biens et services	7,4	3,3	-11,5	6,3	7,9	8,4	8,5
Taux de chômage (OIT définition, en pourcentage)	9,5	9,2	11,9	—	—	—	—
Inflation (IPC moyen, en pourcentage)	1,6	0,2	0,7	1,1	1,4	1,7	1,9
Comptes fiscaux	(en pourcentage du PIB)						
Dépenses	27,2	27,9	31,9	30,1	30,1	29,5	28,9
Revenus, y compris toutes les subventions	23,5	24,3	24,2	23,7	23,8	24,5	24,7

(suite à la page suivante)

TABLEAU 1 • Maroc: Indicateurs Economiques Sélectionnés, Indicateurs, 2018-2024 (suite)

	2018	2019	Estimé		Projetée		
			2020	2021	2022	2023	2024
Solde budgétaire (hors privatisation)	-3,8	-4,1	-7,7	-6,7	-6,6	-5,2	-4,3
Dette du gouvernement central	65,2	64,9	77,7	78,0	78,5	78,7	78,3
Comptes monétaires sélectionnés	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Argent au sens large	4,1	3,8	–	–	–	–	–
Intérêt (taux d'intérêt directeur)	2,25	2,25	1,5	–	–	–	–
Balance des paiements	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Solde du compte courant	-5,5	-3,7	-1,5	-3,5	-3,9	-3,8	-3,6
Importations, biens et services	-46,9	-45,2	-41,0	-42,6	-43,8	-44,1	-43,9
Exportations, biens et services	36,6	36,8	33,2	34,5	35,3	36,2	37,1
Investissement direct net	2,4	0,7	1,1	1,0	1,1	1,1	1,2
Réserves officielles brutes (milliards de dollars EU, eop)	24,9	26,4	33,7	35,3	36,3	37,4	38,3
En mois d'importations	5,3	6,9	7,5	7,2	7,1	7,1	6,9
Taux de change (moyen)	9,4	9,6	9,5	–	–	–	–
Éléments de mémo							
PIB nominal (en milliards de dirhams)	1 108	1 151	1 072	1 131	1 186	1 251	1 324
PIB par habitant (en dollars EU courants)	3 348	3 370	3 007	3 329	3 490	3 640	3 809

Source: Autorités Marocaines et estimations des services de la Banque mondiale.

Remarque: IPC = Indice des Prix à la Consommation; OIT = Organisation Internationale du Travail; ... – = Non Disponible.

TABLEAU 2 • Maroc : Principaux Indicateurs Budgétaires 2018-2024 (en pourcentage du PIB)

	2018	2019	Estimé		Projetée		
			2020	2021	2022	2023	2024
Total des revenus	23,5	24,3	24,2	23,7	23,8	24,5	24,7
Recettes fiscales	21,2	20,8	20,8	19,4	19,5	20,2	20,4
Subventions (FCC°)	0,3	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres recettes (y compris les produits de la privatisation)	2,0	3,4	3,3	4,2	4,3	4,3	4,3
Total des dépenses	27,2	27,9	31,9	30,1	30,1	29,5	28,9
Rémunération des employés	9,6	11,1	12,5	12,4	12,5	11,8	11,3
Utilisation de biens et services et subventions	8,0	7,0	7,6	8,0	8,0	8,1	8,1
Subventions	1,6	1,4	1,3	1,2	1,0	0,9	0,8
Paiements d'intérêts	2,5	2,3	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6
Autres dépenses (y compris les dépenses d'investissement)	5,6	6,1	7,9	5,8	5,9	6,0	6,0
Solde global (hors privatisation)	-3,8	-4,1	-7,7	-6,7	-6,6	-5,2	-4,3
Solde primaire (hors privatisation)	-1,3	-1,8	-5,0	-4,1	-3,9	-2,6	-1,7
Solde global (y compris les privatisations)	-3,8	-3,6	-7,7	-6,4	-6,3	-5,0	-4,1
Arriérés	0,3	-0,4	1,4	—	—	—	—
Financement public	-3,5	-4,0	6,3	6,4	6,3	5,0	4,1
Extérieur (net)	-0,2	1,5	4,0	2,7	1,2	2,0	1,0
Intérieur (net)	3,6	2,5	2,3	3,7	5,1	3,1	3,1
Stock de la dette de l'administration centrale	65,2	64,9	77,7	78,0	78,5	78,7	78,3
Extérieur (net)	13,5	14,2	19,1	18,1	16,2	16,6	16,6
Intérieur (net)	51,7	50,7	58,5	59,9	62,2	62,1	61,8
Points de memorandum:							
Stock de la dette des entreprises d'État et des établissements publics dont: dette extérieure	25,2	25,4					
	16,1	15,5					

Source : Autorités marocaines et estimations des services de la Banque mondiale.

Note : La définition de la dette extérieure et intérieure est définie sur la base d'une classification par devise.

CHOIX DE PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA BANQUE MONDIALE SUR LE MAROC

(Pour une liste exhaustive, veuillez consulter le site : <https://www.worldbank.org/en/country/morocco>)

Once NEET, Always NEET ? A Synthetic Panel Approach to Analyze the Moroccan Labor Market	Mai 2020	Document de travail de recherche sur les politiques
Morocco Economic Update - Spring 2020	Avril 2020	Brief
Water Scarcity in Morocco : Analysis of Key Water Challenges	Jan. 2020	Rapport
Morocco – Supporting the Design of Performance-Based Contracts to Improve Results in Education	Déc. 2019	Brief
Polarization and Its Discontents: Morocco before and after the Arab Spring	Oct. 2019	Document de travail de recherche sur les politiques
Doing Business 2020: Comparing Business Regulation in 190 Economies – Economy Profile of Morocco	Oct. 2019	Doing Business
Morocco Economic Update - Fall 2019	Oct. 2019	Brief
The Moroccan New Keynesian Phillips Curve: A Structural Econometric Analysis	Sept. 2019	Document de travail de recherche sur les politiques
Lessons from Power Sector Reforms: The Case of Morocco	Août 2019	Document de travail de recherche sur les politiques
Leveraging Urbanization to Promote a New Growth Model While Reducing Territorial Disparities in Morocco: Urban and Regional Development Policy Note	Juin 2019	Publication
Morocco: Systematic Country Diagnostic (العربية , English, French)	Juin 2019	SCD
Creating Markets in Morocco a Second Generation of Reforms: Boosting Private Sector Growth, Job Creation and Skills Upgrading	Juin 2019	CPSD
Morocco's Growth and Employment Prospects: Public Policies to Avoid the Middle-Income Trap	Mars 2019	Document de travail de recherche sur les politiques
Gender Gaps in the Labor Market and Economic Growth	Déc. 2018	Document de travail de recherche sur les politiques
Doing Business 2019: Training for Reform – Morocco	Oct. 2018	Doing Business
Climate Variability, Drought, and Drought Management in Morocco's Agricultural Sector	Oct. 2018	Document de travail

(suite à la page suivante)

(suite)

(Pour une liste exhaustive, veuillez consulter le site : <https://www.worldbank.org/en/country/morocco>)

The optimal mix of pricing and infrastructure expansions to alleviate traffic congestion and in-bus crowding in grand Casablanca	Juin 2018	Document de travail de recherche sur les politiques
Maroc – Pour une Nouvelle Stratégie de Mise en Œuvre et de Gouvernance de l'Urbanisme et de l'Aménagement Urbain : Défis, Contraintes et Leviers d'Action (French)	Mai 2018	Document de travail
Morocco 2040 – Emerging by Investing in Intangible Capital, Country Economic Memorandum (العربية, English; French)	Oct. 2017	CEM



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW
Washington, DC 20433